

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# REVUE CANADIENNE

---

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES,  
ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

---

NOUVELLE SÉRIE

---

TOME QUATRIÈME—XX DE LA COLLECTION

---

MONTREAL:  
PRENDERGAST & CIE., PROPRIÉTAIRES-IMPRIMEURS

---

1884

-4867

## LE CHATEAU DE VAUDREUIL

---

26  
Tout pays a ses monuments. L'Égypte se glorifie de ses Pyramides, ces vastes tombeaux, où dorment depuis quarante siècles les rois de l'antiquité ; la vieille Europe respecte ses cathédrales superbes et ses châteaux de mille ans ; la Nouvelle-France aussi a laissé ses monuments.

Les Forts de Chambly, de Senneville, et les deux tourelles du vieux Fort de la Montagne, restent encore pour rappeler les premières années de la colonie, les luttes contre les Iroquois, et les hauts faits d'armes des soldats de Carignan-Salières.

Notre Dame des Victoires, Bonsecours et Notre Dame de Pitié ont entendu les prières de Mademoiselle Mance, de la Sœur Bourgeois, de Marie de l'Incarnation.

Sur les autels de l'ancienne Eglise des Récollets à Montréal, et celle des Jésuites à Québec, d'illustres missionnaires, et les martyrs de la Compagnie de Jésus, ont offert le saint sacrifice de la messe ; et Champlain, Maisonneuve, Dollard, Vaudreuil, Montcalm, Lévis, étaient les assistants à ces cérémonies augustes.

Les châteaux de St. Louis et Beaumanoir avec le Palais des Intendants, à Québec ; le château de Ramsay, le Séminaire de St. Sulpice et le château de Vaudreuil à Montréal, ont reçu à leur foyers tout ce que le pays a produit de grand, dans l'Etat ecclésiastique, le militaire et le civil.

De tous ces monuments historiques il nous reste intacte que le Fort de Chambly, le château de Ramsay et le Séminaire de St. Sulpice.

Les autres sont en ruines ou ont disparu complètement, ayant subi les influences du temps ou le sort de la guerre.

Parmi ces derniers se trouvait le château de Vaudreuil, auquel est attaché tant de souvenirs et de respect.

## I

Le terrain sur lequel se trouvait le château et dont une partie est occupée aujourd'hui par la Place Jacques-Cartier, avait été concédé en premier lieu, partie au Sieur André Demers, dit Cheville le 20 août 1655, et partie (environ un *arpent* sur la rue Notre-Dame et un *demi-arpent* sur la rue St. Charles), à Paul Bénoit dit Livernois en 1659. Ce dernier a cédé la même année son terrain à Jacques Malhiot, qui le revendit en 1660 à Jacques Testard Sieur de la Foret, l'ancêtre de la famille Testard de Montigny au Canada. Il descendait d'une race d'hommes, qui, à eux seuls, comme dit l'abbé Daniel, valent des armées. Il eût un fils digne de lui, Jacques Testard de Montigny, Chevalier de St. Louis, Capitaine de la Marine. " Plus de trente-cinq ans de services, quarante blessures, tels sont les titres qui le rendaient chers à ses contemporains, et le recommandent à l'admiration de la postérité." Le représentant actuel de cette illustre famille est notre estimé concitoyen son Honneur le Recordeur de Montréal, Mr. B. A. Testard de Montigny, qui rend la justice à cinquante pas du terrain qu'autrefois possédait son ancêtre. Le Séminaire retira ce terrain du Sieur de la Foret, cette même année, et le concéda de nouveau le 10 Déc. 1660 à Charles d'Aillebout, Sieur des Musseaux, Lieutenant Civil et Criminel, neveu de Mr. d'Aillebout, Gouverneur Général.

Ainsi l'on peut voir que ce terrain a changé de propriétaire déjà quatre fois avant d'entrer en possession du Marquis de Vaudreuil, père, qui l'acheta de M. d'Aillebout des Musseaux, aussi bien que des terrains aux alentours appartenant aux Rév. Pères Jésuites, à Mr. Dulutte et à Melle Daneau de Muy. Le terrain de cette dernière se trouvait à l'endroit où est situé maintenant le Monument de Nelson. Voici la description dans l'acte de vente que fit le marquis de Vaudreuil en 1763 au marquis de Lotbinière.

" Trois terrains situés à Montréal sur la rue Notre-Dame en face des Jésuites, joignant par derrière celui qui dépend de l'Hôtel de Vaudreuil, bornés à droite par un terrain qui appartenait au Sieur de Rigaud, et par lui vendu au Sieur de Lotbinière ; à gauche par celui appartenant au Sieur Saint Ange Charly, lesquels trois terrains ont été acquis par le dit Seigneur Marquis de Vaudreuil, de différents particuliers et notamment de la dite Delle de Muy, à la charge de 400 livres de rente viagère, etc."

## II

L'érection du château fut commencée le 15 Mai 1723, et la Marquise de Vaudreuil posa la première pierre, comme il appert par l'inscription trouvée dans les ruines du château le 15 Mai 1803, précisément le même jour et le même mois qu'on l'avait posée trois quarts de siècle avant. Voici l'inscription :

CETTE PIERRE  
*a été posée par Dame Louise-Elizabeth Jouabere,  
 femme de haut et puissant seigneur  
 PHILIPPE DE RIGAUD  
 Chevalier, Marquis de Vaudreuil,  
 Grand' Croix de l'Ordre Militaire de St-Louis,  
 Gouverneur,  
 et lieutenant-général pour le roy. de toute la  
 Nouvelle-France Septentrionale  
 en 1723, le 15 mai,  
 Sept maisons appartient à Monsieur le  
 Marquis de Vaudreuil.*

Louise Elizabeth de Joybert de Soulanges, Marquise de Vaudreuil, sous-Gouvernante des Enfants de France, était fille de Pierre de Joybert, Seigneur de Marson et de Soulanges, Commandant pour le Roi en Acadie, et de Dame Marie Françoise Chartier de Lotbinière. “ Le rôle brillant que joua à la Cour de France, dit M. Daniel, la Marquise de Vaudreuil, fait trop d'honneur à sa famille pour que nous n'en parlions pas. Mde de Vaudreuil avait été élevée par les Dames Ursulines, qui, à cette époque, avec les Dames de la Congrégation, étaient les seules Institutrices du Pays. Suivant l'ouvrage déjà cité, la Marquise était une personne d'une vertu solide, d'un esprit supérieur, et douée de toutes les grâces qui font le charme d'un cercle d'élite. Une sagesse rare tempérerait la vivacité de son caractère, et les attraits de sa figure étaient réhaussés par une exquise modestie. Ce furent ces rares qualités qui lui valurent son élévation. Madame de Maintenon ayant entendu faire son éloge, la fit nommer sous-Gouvernante des Enfants de France en 1703. Après un voyage assez périlleux, la Marquise arriva à Versailles, où elle fût accueillie avec bonté par Madame de Maintenon, qui la présenta au Grand Roi. Elle fût chargée d'élever le jeune Duc d'Alençon. Ce jeune Prince étant venu

“ à mourir, la Marquise demanda à retourner au Canada. Mais telle était l'estime qu'elle s'était acquise, que le Duc de Berry, père du Prince qui venait de mourir, ne pût jamais y consentir. Il la pria de rester et de se charger de la conduite de ses autres enfants, ne pouvant se refuser à des instances si pressantes, Mde de Vaudreuil consentit à demeurer. L'espoir qu'elle pourrait se rendre utile à ses compatriotes entra aussi pour beaucoup dans cette détermination.” Elle est morte en 1740.

La construction du château prit environ trois années, et le 17 Juillet 1726, les Sieurs Jean Baptiste Angers et René Ducouagne, arpenteurs, mesurent le terrain et font le plan du château et des jardins tel qu'ils se trouvaient en 1726, comme il paraît par ce qui suit. “ L'an mil sept cent vingt-six, nous, Jean Baptiste Angers et René Ducouagne, arpenteurs, jurés et nommés par M. le Procureur du Roi, nous nous sommes exprès transportés sur l'emplacement et maison de Monsieur le Marquis de Vaudreuil, située à Montréal, que nous avons trouvé contenir douze cents onze toises et quart de terre en superficie, y compris les cours, parterres, jardins fruitiers, potagers et autres emplacements. Dépendant du dit terrain, vis-à-vis, le dit Hôtel, du côté du Fleuve St. Laurent, nous avons trouvé contenir en superficie cent vingt-quatre toises de terre. Ce plan que nous avons dé-signé, nous certifions véritable. En foi de quoi nous avons signés.

J. B. ANGERS.

R. DUCOUGNE.”

Sur le Plan était aussi écrit ce qui suit “ Plan des terrains adjacents de l'Hôtel de Vaudreuil, de 17 juillet 1726, tel que vendu en 1721, avec une addition de 15 pieds ou plus depuis la rue St. Charles jusqu'au représentant de Mr. Dulutte, (M. le Marquis de Vaudreuil) à prendre à la rue St. Paul, jusqu'à l'eau, etc. Plus une étendue concédée par les Jésuites sur la rue St. Charles, au-dessus des terrains, acquis de MM. Dulutte et d'Aillebout.”

Nous avons encore le plan tel que fait par les arpenteurs en 1726, d'après lequel on peut juger de l'étendue des jardins et parterres, ainsi que de la magnificence du château lui-même pour le temps. Il est probable que cette maison était le plus bel établissement de ce genre au pays. Aussi combien de scènes ont dû se passer entre ses murailles ! Là se tenaient les conseils de guerre qui devaient décider plus d'une fois du sort de la Nouvelle-France ; là ont été décidés les expéditions aux Grands Lacs ou les courses

à la Louisiane ; là enfin on a jugé les soldats déserteurs ou ceux qui avaient enfreint la discipline. Le 25 Avril 1735 il y eût une assemblée du Conseil de guerre pour juger des plaintes que le Capitaine Pecaudy de Contreccœur, porta contre Antoine Brissaut dit Beauséjour soldat et tambour de sa compagnie, qui avait déserté. Le Conseil était composé des premiers personnages de la ville, Boisberthelot de Beaucourt, Chevalier de St. Louis, Gouverneur de Montréal qui a présidé ; Michel de la Rouvillière, Commissaire Ordonnateur ; Le Gardeur de Repentigny, de Viviers, Chevaliers de St. Louis, de Budemont ; Le Chevalier de Longueuil, de Noyan, de la Fresnière, et Dufiguier, tous Capitaines, et Monsieur le Baron de Longueuil, Major, faisant les fonctions de Procureur du Roi, etc.

Que de fois le Marquis de Vaudreuil se promenant dans ces jardins, a-t-il médité sur les graves intérêts du vaste pays que le Roi avait confié à sa garde ! Que de fois, accompagné de son frère Rigaud de Vaudreuil, ont-ils discuté ensemble les événements du jour et les espérances d'un avenir qui, hélas ! devait être si triste !

Si ces lieux pouvaient parler, combien de doux entretiens et de tête-à-tête secrètes ne nous rediraient-ils pas ; car ils ont été témoins des réunions de famille, et des bals du Gouverneur où s'assemblait l'élite du pays ; où le jeune officier, nouvel arrivé de Versailles, prodiguaient les galanteries de la Cour aux gracieuses Demoiselles ; où le brave gentilhomme, de retour d'une expédition lointaine et pénible, racontait aux nobles Dames les aventures de sa longue course ! Mais, hélas ! tout est passé ; ces jardins autrefois si joyeux, ces cœurs jadis si gais, où sont-ils ? le brave guerrier et la noble Dame aussi sont passés ; le pays même n'est plus français, sur l'endroit un monument est élevé pour célébrer l'humiliation de la France (1) ; et le grand nom de Vaudreuil, donne à une petite Ruelle des environs, est tout ce qu'il reste pour dire à la postérité que là vivait jadis " haut et " puissant Seigneur, Pierre de Rigaud, Chevalier, Marquis de " Vaudreuil, Gouverneur de toute l'étendue de la Nouvelle- " France ! " Quand donc le peuple Canadien élèvera-t-il un monument à la mémoire du dernier et du plus illustre de ses Gouverneurs Français, dont la seule récompense, après cinq ans d'une administration pénible et glorieuse, a été dix-huit mois d'un emprisonnement honteux dans la Bastille ! Au moins, en

---

(1) Le monument Nelson.

attendant un monument digne de lui, ne serait-il pas juste de donner son nom à l'endroit qu'occupait autrefois son château !

Pendant que tous les événements semblaient arriver pour la prospérité de la Nouvelle-France, l'Angleterre méditait sa ruine. Alors commencèrent ces luttes héroïques dont le souvenir sera perpétué à travers les siècles et qui finirent par la perte du Canada, ce pays, quoiqu'abandonné de la France, soutint pendant des années la lutte seule contre un ennemi dix fois plus nombreuse et pourvu de tout. C'est en vain qu'un illustre Général, par un héroïsme touchant à la témérité, s'efforce, sur les Plaines d'Abraham, de ramener la victoire sous les plis de son drapeau blanc ; couvert de gloire et des lauriers de Carillon, il succombe et son armée est défaite. C'est en vain que Lévis reprenant la lutte avec les restes de cette armée glorieuse, met en déroute sur les mêmes Plaines d'Abraham, l'armée de ses vainqueurs ; l'heure suprême était arrivé et la Nouvelle-France avait cessé d'exister.

Le Marquis de Vaudreuil fut appelé à signer l'arrêt fatal qui détruisait ainsi toutes les espérances du Grand Roi, qui avait voulu fonder au-delà de l'Océan, un grand Empire pour l'Eglise et l'honneur de la France sa fille aînée. Après la conquête, il s'embarqua pour la France, espérant terminer en paix ses jours ; mais à peine fut-il arrivé, qu'il fût appelé à rendre compte de son administration et fut détenu dix-huit mois dans la Bastille, accusé d'avoir "vendu la Nouvelle-France !" On lui fit son procès comme à un criminel public et après des humiliations, qui l'affectèrent jusqu'à la fin de ses jours, il fut déclaré "exempt de tout reproche" et le Roi lui fit une pension de six mille livres, pour l'aider dans ses besoins qui étaient devenus bien grands.

L'extrait suivant, de "Nos Gloires Nationales" fait voir la grandeur d'âme du Marquis de Vaudreuil, pendant les procès qui furent intentés contre lui. "Il y était à peine arrivé, qu'il fut appelé à rendre compte de son administration. Il le fit avec cette distinction et cette grandeur d'âme qui ne conviennent qu'à de mâles courages. Sans daigner répondre à ses accusateurs, il leur ferma la bouche et réduisit à néant leurs perfides insinuations, en défendant ses compatriotes injustement attaqués. Il ne s'occupait point de lui-même : de longues années de services, sa fortune ruinée pour le bien de l'Etat, ne parlaient pas moins éloquemment en sa faveur que les distinctions qu'il avait reçues en 1757 et en 1759, lorsqu'il avait été fait Com-mandeur, puis Grand-Croix de l'Ordre Royal et Militaire de St. Louis. Elevé en Canada, dit-il, je connais les Officiers Canadiens, et je soutiens qu'ils sont presque tous d'une probité aussi

“ éprouvée que leur valeur. Le détail de leurs expéditions, de leurs voyages, de leurs entreprises, de leurs négociations avec les naturels du pays, ajoute-t-il, en insistant sur ce dernier point, offre des miracles de courage, d'activité, de patience dans la disette, de sang froid dans le péril, de docilité aux ordres des Généraux, qui ont coûté la vie à plusieurs, sans jamais ralentir le zèle des autres. Ces Commandants intrépides, avec une poignée de Canadiens, et quelques guerriers sauvages, ont souvent déconcerté les projets, ruiné les préparatifs, ravagé les Provinces et battu les troupes des anglais, huit à dix fois plus nombreuses que leurs détachements. Un homme qui sent sa conscience coupable, ne parle pas ainsi. Aussi M. de Vaudreuil fut-il acquitté.”

Le même auteur cependant en parlant de la mort du Marquis de Vaudreuil, se trompe en disant qu'il est arrivé en 1764. “ Ses dures épreuves, jointes à ses fatigues passées, firent décliner rapidement sa santé. Il mourut *cette même année* (1764), à Paris, suivant les uns, à St. Germain en Laye d'après d'autres, laissant à sa famille un nom qu'elle pouvait porter sans déshonneur.” Le Marquis est mort seulement en 1778 le 4 août, comme nous le verrons plus loin.

Le Marquis de Vaudreuil dans une lettre à M. de Lotbinière datée à Paris 31 mai 1775, annonce la mort de Madame de Rigaud. “ ..... J'apprends dans ce moment que Madame de Rigaud, qui était partie au mois de novembre dernier pour conduire sa nièce, Madame la Vicomtesse de Choiseul, à St. Domingue, y était décédée dans le mois de février dernier.”

L'année suivante le 31 mars 1776, le Marquis de Vaudreuil écrivait encore à M. de Lotbinière de Paris “ ..... Vous aurez sans doute appris, mon cher de Lotbinière, la mort de Madame de Rigaud arrivée au mois de février 1775, à St. Domingue où elle était allée pour l'arrangement de ses affaires; mon frère de Rigaud depuis ce triste événement est chez moi, nous comptons passer ensemble le reste de nos jours.”

M. le Chevalier Huguet Latour dit que Madame de Rigaud dont il est ici question, était Mademoiselle Marie Claire Françoise Guyot de la Mirande, qui avait épousé à St. Domingue le 12 juin 1732, Joseph Hyacinthe de Vaudreuil, le plus jeune des garçons de Philippe de Rigaud, Marquis de Vaudreuil, (XIV Gouverneur) et de Dame Louise Elizabeth de Joybert de Soulanges, fille de Pierre de Joybert, Seigneur de Marson et de Soulanges, Commandant en Acadie, et de Dame Marie-Françoise Chartier de Lotbinière. Madame de Rigaud doit plutôt être Melle

Louise Fleury d'Eschambault de la Gorgendière épouse de Pierre François de Rigaud de Vaudreuil, dernier Gouverneur de Montréal, puisque le Marquis dit que Madame de Rigaud était allé conduire "sa nièce" Madame la Vicomtesse de Choiseul, à St. Domingue, Madame de Choiseul était une Delle d'Eschambault, fille de Ignace d'Eschambault de la Gorgendière, Garde Magasin à Rochefort, et par conséquent n'était pas "nièce" de Melle Guyot de la Mirande, mais plutôt de Melle Louise d'Eschambault. De plus comme M. de Vaudreuil, Gouverneur de St. Domingue était mort le 30 octobre 1764, le Marquis ne pouvait pas écrire à M. de Lotbinière, en 1776 "mon frère de Rigaud depuis ce triste "évènement est chez moi."

Les Messieurs de Vaudreuil furent obligés de vendre leurs biens au Canada, pour subvenir à leurs besoins en France, comme on peut en juger par l'extrait suivant d'une lettre au Marquis de Lotbinière en 1773.

"Quand à la diminution annuelle que vous me demandez, vous connaissez, mon cher de Lotbinière, mes sentiments pour vous. Je désirerais du meilleur de mon cœur pouvoir vous satisfaire, mais ma situation ne me le permet pas; au contraire, j'ai absolument besoin de tous mes revenus....." Par là on peut juger que les finances du Marquis de Vaudreuil n'étaient pas dans un état bien florissant pour un homme qui avait "vendu la Nouvelle-France."

### III

Ce fut le Marquis de Lotbinière, père, qui acheta des Messieurs de Vaudreuil presque tous leurs biens au Canada, après la conquête. Il s'était rendu en France à la capitulation de Montréal avec les deux tiers de la noblesse du pays; mais l'accueil que leur fit la mère-patrie, détermina plusieurs à retourner vers leur ancienne patrie, préférant vivre sous une domination étrangère que dans une mère-patrie ingrate. Voyant par le Traité de 1763 que la Nouvelle-France avait été irrévocablement unie à l'Angleterre, M. de Lotbinière résolut de s'y fixer et acheta de M. le Marquis de Beauharnois, sa seigneurie de Villechauve, (aujourd'hui Beauharnois), et des Messieurs de Vaudreuil leurs Seigneuries de Vaudreuil et Rigaud, près de Montréal, et Beauce (ou Rigaud-Vaudreuil) et Chatigan, près de Québec, aussi bien que leur château de Vaudreuil à Montréal. Il acheta aussi de

Monseigneur l'Intendant Hocquart, sa belle Seigneurie de Hocquart, située sur le Lac Champlain ; cette dernière lui fut injustement enlevée par le gouvernement anglais après la conquête, aussi bien que sa Seigneurie d'Allainville qu'il s'était fait concédée par le Marquis de Vaudreuil sur le Lac Champlain près de Hocquart. L'acte suivant par lequel les MM. de Vaudreuil constituent M. Fleury d'Eschambault de la Gorgendière, leur Procureur, pour recevoir de M. de Lotbinière les paiements, fera voir les biens qui furent vendus :

“ Pardevant les Conseillers du Roi, Notaires au Chatelet de Paris, soussignés, furent présents Haut et Puissant Seigneur Pierre de Rigaud, Chevalier, Marquis de Vaudreuil, Grand-Croix de l'Ordre Royale et Militaire de St. Louis, Ancien Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roi au Canada, demeurant à Paris, etc.

“ Et Haut et Puissant Seigneur Pierre François de Rigaud de Vaudreuil, Chevalier, Ancien Gouverneur de Montréal, en Canada, et Haute et Puissante Dame Louise Thérèse Fleury de la Gorgendière, son épouse, qu'il autorise à l'effet des présentes, etc..... Lesquels ont fait et constitué pour leur Procureur Général et Spécial Messire Joseph Fleury d'Eschambault de la Gorgendière, auquel ils donnent pouvoir de pour eux et en leur nom toucher et recevoir de Messire Michel Chartier, Chevalier, Seigneur de Lotbinière, ou de tout autre qu'il appartiendra ; savoir, pour le dit Seigneur Marquis de Vaudreuil, les arrérages échus et à échéoir de 2450 livres de rente viagère..... due et constituée par le dit Sieur de Lotbinière..... le 12 avril 1763, tant pour la somme de 18500 livres, moyennant laquelle le dit Seigneur Marquis de Vaudreuil, a vendu au dit Sieur de Lotbinière :

“ 1o La moitié qui lui appartenait dans le fief et Seigneurie de Rigaud, située près de Montréal.....

“ 2o. Trois terrains situés au dit Montréal, sur la rue Notre-Dame en face des Jésuites ; (c'est-à-dire, à l'endroit où est maintenant le monument de Nelson).

“ Que pour la somme de 6000 livres, moyennant laquelle le dit Seigneur Marquis de Vaudreuil, avait vendu au dit Sieur de Lotbinière le *cinquième* qui lui appartenait dans une grande maison, appelée l'Hotel de Vaudreuil, sise en la dite Ville de Montréal, le 9 août 1763.

“ Et pour les dits Seigneur et Dame de Vaudreuil les arrérages aussi échus et à échéoir de 2240 livres de rente viagère....., due et constituée à leur profit..... par le dit Sieur de Lotbi-

“ nière....., le 2 avril 1763..... pour la somme de 28000 livres,  
 “ moyennant laquelle les dits Seigneur et Dame de Vaudreuil  
 “ ont vendu au dit de Lotbinière.

“ 1o. Le cinquième au dit Hôtel de Vaudreuil.

“ 2o. La moitié du dit fief et Seigneurie de Rigaud, etc.

“ 3o. De la terre et Seigneurie de la Beauce, de trois lieues le  
 “ long de chaque côté de la Rivière de la Chaudière en Canada.

“ 4o. D'un terrain situé à Montréal depuis la maison de Dubois,  
 “ jusqu'à la rue en face des Jésuites.

“ 5o. Et d'environ 30 livres de rente foncière à prendre sur  
 “ différents particuliers, etc.....

“ Fait et passé à Paris le 31 mars 1769.”

Les trois terrains, mentionnés ci-dessus, comme appartenant au Marquis de Vaudreuil, et celui de M. de Rigaud situé en face des Jésuites, se trouvaient dans la partie supérieure de la Place Jacques-Cartier d'aujourd'hui, touchant la rue Notre-Dame, depuis la rue St. Vincent jusqu'au monument de Nelson, comme il appert par la description suivante dans l'acte de vente du Marquis de Vaudreuil: 2o. “Trois terrains situés à Montréal sur la  
 “ rue Notre-Dame, en face des Jésuites (là où se trouve aujourd'hui le *Palais de Justice* était la propriété des Jésuites), joignant  
 “ par derrière celui qui dépend de l'Hôtel de Vaudreuil, bornés à  
 “ droite par un terrain qui appartenait au Sieur de Rigaud, et  
 “ par lui vendu au dit Sieur de Lotbinière; à gauche par celui  
 “ appartenant au Sieur St. Auge-Charly, lesquels trois terrains  
 “ ont été acquis par le dit Seigneur Marquis de Vaudreuil, de  
 “ différents particuliers et notamment de la Delle de Muy, à la  
 “ charge de quatre cent livres de rente viagère..... et aussi à la  
 “ charge de la faire inhumer avec service et lui faire célébrer  
 “ après son décès deux cents messes basses de Requiem.” Quand à la rente viagère elle fut acquittée apparemment par le Marquis de Lotbinière jusqu'en 1771, lorsqu'il fit cession à son fils l'Hon. Michel Eustache Gaspard Alain Chartier de Lotbinière, Seigneur de Lotbinière, etc., des Seigneuries de Vaudreuil et Rigaud, à la charge d'acquitter ses obligations envers les Messieurs de Vaudreuil, et Melle Daneau de Muy. Nous donnons ici le dernier acquit de Melle de Muy au Marquis de Lotbinière père. “ J'ay  
 “ reçue par paymen de Monsieur de Longueuil *can fran* pour la  
 “ rante que me doitte Monsieur le Marqui de Vaudreuil, *et chue*  
 “ (échue) le quatorze désambre, mill sesan soixante onze (1771) a  
 “ Montréal ce 11 désambre 1771.

DE MUY.”

M. de Lotbinière, fils, acquitta cette rente jusqu'à la mort de Melle de Muy, arrivée vers 1780. L'acquit suivant est le dernier qu'elle lui donna. "J'ay reçue de Monsieur de Labinière, fils, *can fran* ou chelin de la province pour un *cartier* de la *rante* qu'il me doit, échue le *quatorse* mars 1779 dont je le tiens quitte à *Montréal* ce 10 avril 1779.

DE MUY."

Les deux cents messes basses furent apparemment célébrées pour le repos de son âme. Les deux extraits qui suivent font preuve de cent cinquante. "J'ay reçu de Monsieur Chartier de Lotbinière, la rétribution de cinquante messes, que je promets d'acquitter le plutôt qu'il me sera possible pour le repos de l'âme d'une défunte, conformément à son intention. A Lotbinière le 12 de mars 1780.

BPT. GALLIEN, Ptre.

"Les messes ci-dessus pour le repos de l'âme de Domoiselle de Muy, les jours et an que dessus.

BPT. GALLIEN.

"Reçu de Monsieur de Lotbinière, lundi, dix-neuf du présent, l'honoraire de cent messes, pour le repos de l'âme de Melle de Muy, A Vaudreuil le 24 juin 1780

L. BEAUMONT, ptre."

Melle de Muy était probablement fille de Nicolas Daneau Seigneur de Muy, Capitaine de la Marine et Gouverneur de la Louisiane.

Par le contrat d'achat du château de Vaudreuil M. de Lotbinière avait à payer les droits qui pouvaient être dû aux Seigneurs de Montréal. Son fils s'acquitta de cette obligation, comme en fait foi ce qui suit: "Les lods d'acquisition des trois terrains qui dépendent de l'Hôtel de Vaudreuil, comme il est dit ci-dessus au seconde article, ont été payés, par M. E. G. A. Chartier de Lotbinière, fils, Ecuier et Seigneur de Vaudreuil Rigaud, et à l'acquit et décharge de Messire Michel, Marquis de Lotbinière, son père, Seigneur de Beauharnois."

Montréal 6 juin 1791,

(signé) J. BORNEUF, Ptre.

A. C. DE LÉRY MACDONALD.

(A continuer.)

# LA LITTÉRATURE GRECQUE

---

“ La Grèce, une fois sortie de la lutte contre la Perse, avec le sentiment entier de ses propres forces, développa largement ses institutions qui, dans leur immense variété, avaient toutes pour but la liberté, l'action et le perfectionnement de la vie individuelle et publique.”

CANTU.

(Suite)

## III

La troisième période de la littérature grecque commence à l'avènement d'Alexandre et se termine au IV siècle de notre ère.

La Grèce avait vu avec apathie ses institutions nationales s'éteindre et disparaître. En perdant son indépendance elle perdit ses génies poétiques. Alexandrie remplaça Athènes et la littérature de la troisième période, changeant de caractère et de direction, commença aussitôt à pâlir.

Jusque-là les essais poétiques avaient été spontanés, pleins de vigueur, de hardiesse; à l'avenir ils deviendront systématiques, rêveurs, sophistiques. Les couleurs sombres remplacèrent le gai et le naïf. La littérature deviendra savante, froide et sans goût. Le souffle sacré de l'inspiration, chassé d'Athènes qui n'a plus que des ruines, s'envolera en Egypte, à la cour des Ptolémées. Alexandrie devint le siège du pouvoir, et cette ville avantageusement située pour le commerce, s'occupa plus à diriger ses pro-

duits vers l'Europe, l'Asie et l'Afrique qu'à encourager les travaux de l'esprit.

Cependant les sciences naturelles, la philosophie en tête, étaient trop répandues pour qu'elles n'imprimassent pas à l'esprit humain une direction nouvelle. La découverte du papyrus, très répandu en Egypte, favorisa la réaction.

A Alexandrie la littérature devient l'objet et l'expression du dévergondage de l'esprit, la science captieuse remplaça le génie. C'est dans cette ville que l'on déterminait le cercle des connaissances humaines auxquelles il fallait aspirer pour se rendre digne du titre de *lettré*. C'est là que naquirent les *sept arts libéraux* : grammaire, rhétorique, dialectique, arithmétique, géométrie, astronomie et musique.

La poésie céda le pas à l'érudition. Cependant, on rencontre encore dans cette troisième période quelques noms qui figurent avec assez de dignité dans le cadre de la littérature grecque. Outre Ménandre et Philémon, les gloires de la comédie nouvelle, il y a Théocrite, le créateur du genre pastoral.

#### THÉOCRITE

De tout temps, dit Laharpe, la poésie a été imitatrice ; et des paysans grossiers, misérables, abrutis par la misère, la crainte et le besoin, n'auraient jamais pu inspirer aux poètes l'idée d'une églogue. Les poètes embellissent, il est vrai, mais il faut que l'objet les ait frappés avant qu'ils songent à l'orner : ils ne feignent pas le contraire de ce qu'ils voient.

Théocrite est à la poésie pastorale ce qu'est Homère à la poésie épique : il en est le créateur et le premier modèle. Sans devancier pour se guider et puiser des inspirations, il a porté le genre pastoral à sa perfection. Il imite la vie champêtre en des scènes qui nous la représentent avec tant de charme qu'on est porté à désirer ces temps d'innocence et de vertu. En le lisant on assiste au combat des flûtes champêtres et des chalumeaux agrestes, aux frugal festin des bergers, aux amours naïfs, à la culture des champs, à la cueillette des fruits.

Théocrite naquit à Syracuse, environ 300 ans avant J.-C. On a de lui 30 idylles en dialecte dorique. Sa simplicité manque quelque fois de noblesse. En général ses idylles se ressemblent trop et ses sujets présentent un trop grand nombre d'accessoires inutiles.

Quand les sociétés sont blasées il leur faut une source nouvelle

pour former leurs goûts et leurs tendances. L'éloignement de l'âge d'or avait occasionné ce retour vers cette vie d'innocence où l'ambition, le luxe et l'égoïsme n'avaient pas de place. Théocrite écrivant ses pastorales à la cour de Ptolémée Philadelphie, et Virgile, faisant de même sous Auguste, est un trait caractéristique gros d'enseignements. C'est l'empire de la réaction, la révolution du goût dans la recherche du beau.

Après Théocrite brillent, dans le même genre, mais d'un éclat moindre, Bion de Smyrne et Moschus de Syracuse, écrivains faciles, et élégants qui laissèrent des idylles d'une délicatesse ravissante et des élégies pleines de tendresse et de sensibilité. On leur reproche un peu d'affectation. Ils étaient contemporains de Théocrite.

#### MÉNANDRE

Ménandre est le plus illustre représentant de la comédie nouvelle. Personne n'a donné à ses acteurs un langage aussi convenable. Plutarque et Quintilien, dans plusieurs endroits de leurs ouvrages, en font des éloges flatteurs. Térence emprunta de lui le sujet de toutes ses pièces, excepté pourtant *Pharmion* et *Hécyre*. Plaute s'est aussi enrichi des dépouilles de Ménandre, ce qui faisait dire à Jules César, après avoir vanté la pureté du style de Térence, que Plaute n'était qu'un demi Ménandre : *dimidiatè Menander*.

Il était disciple d'Epicure et du parispatéticien Théophraste pour la philosophie, et de son oncle Alexis, pour la poésie. Les idées de ses maîtres se retrouvent dans ses ouvrages; elles contribuèrent à ses succès, mais jetèrent du discrédit sur certains de ses actes.

Outre l'élégance de son style, la finesse, la grâce et la justesse de ses idées, on trouve encore dans ses écrits une foule de sentiments moraux, sublimes et passionnés qui le rangent parmi les moralistes les plus distingués de son temps. « Toujours fidèle à la nature, dit un de ses biographes, personne n'a possédé dans un degré plus éminent des grâces et la flexibilité du style. C'est un ruisseau limpide qui serpente entre des rives tortueuses et qui varie ses formes à chaque détours sans rien perdre de la pureté de son onde. Ménandre écrit en homme du monde et en homme de génie. Ses beautés sont de tous les lieux comme de tous les temps. »

Sans partager toute l'admiration de ce critique pour Ménandre nous reconnaissons en lui un homme supérieur. St Paul cite un de ses vers, qu'il a tiré de sa comédie de *Thaïs* : « Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs. » (1)

Ménandre naquit à Cephina, bourg situé près d'Athènes, l'an 342 et mourut en 292, d'autres disent 290. Il nous reste que des fragments des 100 comédies qu'il composa. Il avait un rival redoutable dans la personne de Philémon. Dans son dépit, il lui dit un jour : *Est-ce que tu ne rougis pas, Philémon, toutes les fois que tu es déclaré mon vainqueur ?*

Plutarque place Ménandre bien audessus d'Aristophane et ce jugement semble avoir été ratifié par l'antiquité.

Les critiques les plus éclairés s'accordent généralement à dire que si l'on en excepte Ménandre, Théocrite et une couple d'autres, les poètes d'Alexandrie manquent de vigueur, de goût et d'imagination. La poésie didactique est le genre qui leur allait le mieux. Parmi ceux qui s'y distinguèrent on peut citer Aratus, auteur d'un poème intitulé, les *Phénomènes*, dans lequel il décrit le cours et l'influence des astres. Cicéron l'a traduit.

On cite encore quelques noms peu remarquables comme Lycophron, auteur de quelques tragédies et d'un poème obscur intitulé : *Cassandre* ; Callimaque de Cyrène, poète qui ne connut jamais la véritable inspiration ; Appollonius de Rhodes, auteur des *Argonautiques*, dont il voulut faire une épopée, mais qui n'est au fond qu'une histoire mal narrée.

La philosophie de la décadence porte un caractère particulier. Les écoles sont peut-être plus nombreuses mais elles s'éloignent des enseignements des premiers maîtres, Socrate Platon et Aristote.

L'école néo-platonicienne offre à peine quelques noms illustres, entre autres Plotin, qui consigna toutes ses doctrines dans les *Ennéades*. Porphyre, Jamblique et Proclus, successeurs de Plotin, hâtèrent, par leurs excès, la décadence du Néoplatonisme, école qui voulut compléter Platon par Aristote.

#### ESOPE

Esope, le père de la fable, est d'après les quelques notions qui nous sont parvenues, l'être le plus curieux et le personnage le

---

(1) Corinth : ch. XV, v 33.

plus original de l'antiquité. Né laid, difforme et esclave, il cachait cependant, sous cette grossière enveloppe, un esprit délié, plein de verve et de réparties. Il avait toujours le mot pour rire.

Le riche Crésus l'avait fait venir à sa cour pour l'égayer dans ses chagrins. Il était contemporain de Solon. Platon faisait grand cas de ses ouvrages. Il ne craignit pas de les désigner comme une instruction utile à la jeunesse. Esope a aussi attiré l'attention de Socrate qui mit en vers, dans sa prison, une de ses fables. Il devait plus tard inspirer Phèdre et Lafontaine.

Il naquit en Phrygie au sixième siècle.

Après Esope on ne connaît guère qu'un certain Babrius qui se soit occupé de l'apologue. Quelques fragments de ses fables sont arrivés jusqu'à nous.

#### ROMAN

Le genre romantique a été peu en honneur dans la littérature grecque. Villemain nous en donne la raison. « Tout l'empire de la fiction, dit-il, était alors envahi par le polythéisme ingénieux des Grecs. Cette croyance devait suffire aux imaginations les plus vives : elle satisfaisait ce besoin de fable et de merveilleux si naturel à l'homme. Chaque fête, en rappelant les aventures des dieux, occupait les âmes curieuses par des récits qui ne laissaient point de place à d'autres événements. Le théâtre, dont les solennités n'étaient point affaiblies par l'habitude, frappait les esprits par ce mélange d'intervention divine et d'histoire héroïque qui faisait son merveilleux et sa terreur.

« De plus, chez une nation si heureusement née pour les arts, la fiction appelait naturellement les vers ; et l'on ne serait point descendu de ces belles fables si bien chantées par les poètes, à des récits en prose qui n'auraient renfermé que des mensonges vulgaires. Remarquons d'ailleurs combien tout était public et occupé dans la vie de ces petites et glorieuses nations de la Grèce, il n'y avait pour personne de distraction privée ni de solitude : l'état se chargeait pour ainsi dire d'amuser les citoyens.

« Sous d'autres rapports cette forme de société fournissait peu à l'imitation des mœurs privées et à la fiction romanesque. La civilisation, quoique prodigieusement spirituelle et corrompue, était plus simple que la nôtre. L'esclavage domestique formait une grande et première uniformité ; le reste de la vie des citoyens se passant sur la place publique, était trop ouvert à tous les

yeux pour que l'on y put supposer avec vraisemblance quelque aventure extraordinaire, quelque grande singularité de caractère ou de destinée ; enfin la condition inférieure des femmes, leur vie retirée, affaiblissaient la puissance de cette passion qui joue un si grand rôle dans les romans modernes.»

Il y eut cependant quelques productions dans le genre. Les plus célèbres furent les *Babyloniennes* du Syrien Jamblique, les *Ephénaques* de Xénophon ; *Théagène et Clariolée* d'Héliodore, *Leucippe et Clitophon* d'Achille Tatiüs, et *Daphnis et Chloé* de Longus. Ces romans sont bien inférieures aux productions modernes. L'intrigue est nulle et les incidents trop rares. Leur mérite principal consiste dans quelques tableaux agrestement peints, riches en couleurs mais sans variété.

#### ÉLOQUENCE

L'éloquence de la troisième période se confine dans les écoles des rhéteurs. Il n'y avait plus de tribune populaire. Le peuple, obéissant à la voix d'un seul, ne s'assemblait pas pour délibérer sur les affaires de l'état. En perdant ses institutions libres la Grèce perdit le souffle de l'inspiration qui l'animait naguère. L'éloquence n'était plus cet élan populaire qui rassemblait, en un moment donné, toute la ville d'Athènes au pied d'un homme que les malheurs de la patrie inspiraient.

Cependant, toujours amoureux du beau langage, les Grecs ne perdirent pas tout à fait ce goût inné pour l'éloquence. Mais les sujets leur manquèrent pour développer ces facultés naturelles. On se borna à de vaines disputes entre les écoles, sur des sujets banals, qui se prêtaient peu aux accents oratoires. Le sophisme prit des développements considérables et imprima un caractère particulier à cette seconde phrase de l'éloquence grecque. Les noms de Dion Chrysostome, auteur de 24 dissertations philosophiques, morales et religieuses ; d'Hérode Atticus, qui fut le professeur de Marc-Aurèle et qui passa pour le sophiste le plus entraînant de son époque ; Maxime de Tyre, de qui nous tenons 41 discours sur des sujets philosophiques, littéraires et moraux, et pardessus tout le spirituel Lucien, sont les principaux représentants de cette époque. Au IV<sup>e</sup> siècle on rencontre le célèbre rhéteur Libanius et ses non moins célèbres adeptes, l'empereur Julien, St Jean Chrysostôme, St Basile et quelques autres.

## LUCIEN

Lucien naquit en Syrie, à Samosate, ville située sur les bords de l'Euphrate, en 140 après Jésus-Christ. Après avoir exercé la profession d'avocat il laissa les procès pour la rhétorique. Il se fit déclamateur public, conférencier. Ses improvisations divertissaient ses nombreux admirateurs. C'était alors le bon temps des sophistes. Ils annonçaient un discours, dit Boissonnade, comme aujourd'hui un musicien voyageur annonce un concert, et les peuples accouraient de toutes parts pour les entendre et leur payer généreusement le plaisir qu'ils procuraient. Lucien les imita et parcourut l'Ionie, l'Orchaie, la Macédoine, l'Italie, les Gaules, lisant ou récitant des opuscules.

Doué d'une intarissable gaiété, qui éclate en saillies fines et sensées, d'un rare esprit d'observation, d'une connaissance profonde du cœur humain et de ses faiblesses, habile à manier l'ironie et la satire, Lucien ne charme pas seulement son lecteur par ce fond unique de qualités merveilleuses, il le captive par la beauté de sa diction, par le don qu'il a de peindre et d'imiter les objets. Son style pur et plein de goût respire cet esprit de bon aloi, cette originalité nette et vive, cette véritable perfection attique, qu'on ne retrouve avant lui qu'aux plus beaux jours de la littérature grecque (1).

Pour bien apprécier l'esprit philosophique de Lucien il faut tenir compte de l'état où se trouvait le monde païen au IIe et IIIe siècle de notre ère. La vieille société tombait en ruine; on ne croyait plus aux divinités de l'Olympe. A l'égard du vieux polythéisme Lucien se montre d'un scepticisme radical et complet. Moqueur impitoyable, il a tout l'entrain bouffon, toute la verve sarcastique d'Aristophane; il verse le ridicule sur la légende mythologique. Pas une divinité n'est respectée; aux yeux des païens, il passe pour un athée qui ne craint ni Jupiter, ni son tonnerre, ni le Tartare, ni les peines réservées à l'impiété. Aussi, personne n'a plus travaillé que lui à la ruine de la religion de son pays et de son siècle. En s'appant la base du polythéisme officiel, il forgeait des armes aux pères de l'église grecque et latine.

La satire de Lucien est pleine de pénétration, de vivacité, de

---

(1) E Talbot, *Œuvres complètes de Lucien*.

dialectique, de justesse ; il est bien vrai qu'il se montre quelque fois grossier et licencieux. Il sait unir, suivant la remarque d'un critique (1) quelque chose du génie de Platon et quelque chose aussi de la pétulance des anciens comiques ; en un mot il fait du dialogue un genre littéraire à part, où nul de ses imitateurs, y compris Fénelon, Fontenelle et Voltaire, n'a pu devenir son égal.

## HISTOIRE

Sans avoir surpassé les grands noms des Hérodote, des Thucydide et des Xénophon, l'histoire de cette période compte des écrivains remarquables. Nous rencontrons le nom de Polybe (200) qui, à une profondeur de vue admirable joint un amour excessif pour la vérité, une application constante à rechercher les causes principales et une impartialité qui le rendent célèbre. Brutus le lisait constamment, Cicéron le copiait, et Tite Live l'imitait. Son style n'est pas harmonieux : il jette ses pensées sans ordre et sans méthode. Il entreprit un vaste ouvrage, embrasant cinquante trois années (220-146), c'est-à-dire depuis le commencement de la seconde guerre punique jusqu'à la conquête de la Macédoine par Paul Emile. L'ouvrage est divisé en 40 livres ; il ne nous en reste que cinq.

Diodore de Sicile (50) embrasse une époque de 1100 ans dans sa *Bibliothèque historique*, ouvrage qui contient 40 livres dont 15 seulement nous sont parvenus. L'histoire de l'Égypte, de la Perse, des Mèdes, des Syriens, des Grecs, des Romains et des Carthaginois s'y trouve incluse. On y lit tous les événements importants depuis l'invasion de Xersès jusqu'à l'an du monde 3650. Il pèche par le même côté que le précédent : il écrit sans ordre et son style manque d'élégance. On ne peut lui refuser une sagacité étonnante.

Denys d'Halicarnasse traita des *Antiquités Romaines* dans un style parfois familier. Cet ouvrage, qui comprend 315 ans, se divise en 20 livres, et lui prit vingt cinq années de sa vie ; il ne nous reste que les onze premiers livres. Il était contemporain de Jésus-Christ et vint à Rome sous l'empereur Auguste. Denys a aussi laissé des ouvrages de critique et de rhétorique très estimés, entre autres :

---

(1) Pierren, *Histoire de la littérature grecque*.

*De l'arrangement des mots ; Jugements sur les naciens écrivains ; Examen de Lysias, Isocrate, Isée, Dinanque, Désmosthènes, Thucydide, etc.*

Flavius Josèphe, né à Jérusalem l'an 47 de notre ère, écrivit l'histoire de la guerre de Judée et de la prise de Jérusalem. Cette histoire passe pour un chef d'œuvre. Dans ses *Antiquités judaïques* il nous fait l'histoire des Juifs jusqu'à la douzième année de Néron. Cet écrit était destiné à faire connaître la nation juive aux Grecs et aux Romains.

Arrien (136), disciple d'Epictète, se distingue comme philosophe et historien. Il avait écrit ses *Entretiens* avec Epictète lorsqu'il entreprit de composer l'histoire de *l'Expédition d'Alexandre* et celle du *Peuple de la mer Egée*. On dit que son style peut se comparer à celui des grands historiens de la Grèce.

Dion Cassius (155) composa, en 80 livres, une *Histoire romaine* qui allait jusqu'à l'an 229 de Jésus-Christ. Il ne nous reste que des fragments des 36 premiers livres. Quelques autres nous sont parvenus intacts. Il possède l'art de condenser ses périodes et d'avoir le mot propre. Cependant ses sentences sont trop longues et ses parenthèses trop multipliées.

Hérodien (250) écrivit une histoire contemporaine, depuis la mort de Marc-Aurèle jusqu'à l'évènement de Gordien le-jeune (180-238) divisée en 10 livres. On ne lui connaît pas de défaut. Il possédait à un haut degré toutes les qualités qui font un historien distingué.

Plutarque (50) n'est pas seulement un historien consommé ; c'est encore un moraliste profond. C'est sans contredit le plus populaire de tous les prosateurs de l'antiquité : Ses *Vies parallèles* sont admirées de tous les savants et ont été honorées des suffrages de tous les siècles. On lui adresse un reproche : il employait trop souvent le langage figuré et sa philosophie était trop abstraite. On a encore de lui un nombre considérable d'*Œuvres morales*, répertoire immense où se trouve compilées les idées d'une saine philosophie. Cet ouvrage dénote l'amour excessif de Plutarque pour la vérité. C'est le dernier représentant sérieux du polythéisme grec et de l'esprit des temps antiques.

Strabon, Pausanias, Ptolémée, Etienne de Bysance ont laissé des travaux précieux sur la géographie ancienne.

Lorsque la Grèce fut devenue province Romaine elle perdit, avec ses droits, son ancien nom. Ses vainqueurs l'appelèrent Archaïe. A Rome on n'avait que du mépris pour tout ce qui rappelait ce pays conquis. Caton, le rude stoïcien, ne voyait dans l'étude des lettres grecques qu'un amusement frivole, indigne

d'un homme qui respire l'air de la liberté. Cependant, comme dit Horace, la Grèce vaincue subjuga à son tour le farouche vainqueur et introduisit la civilisation dans le Latium, encore barbare. C'est là que s'envola le dernier soufïle inspiré de l'Attique.

## LITTÉRATURE SACRÉE

Nous ne pouvons pas terminer cette esquisse de la littérature grecque sans dire un mot de la littérature chrétienne qui se manifesta durant les quatre premiers siècles. Pendant que la littérature païenne rendait le dernier soupir le christianisme faisait, sur le sol fécond de la Grèce, une littérature nouvelle dont le caractère est, même à son origine, essentiellement pratique, historique et dogmatique.

Dans le premier siècle, pour ne citer que les auteurs dont les ouvrages nous sont parvenus, du moins en partie, on remarque Saint Barnabé, Saint Clément de Rome, St. Ignace d'Antioche, St. Polycarpe, Hermès et Papias. Leurs écrits consistent surtout en lettres évangéliques, exhortations, épîtres, préceptes, où respirent la simplicité, la candeur et l'assurance de la vérité. « Il est à remarquer, dit Moehler, que dans ce petit nombre d'ouvrages nous trouvons déjà les principales formes sous lesquelles l'activité scientifi que se développa plus tard. Les Epîtres de St. Ignace nous offrent les premières traces d'une apologie de l'Eglise contre les hérétiques; celles de St. Barnabé, un essai de dogmatique spéculative; dans le *Pasteur*, nous trouvons une première tentative d'une morale chrétienne, dans l'épître de St. Clément de Rome, le premier développement de la science d'où naquit plus tard le droit ecclésiastique, et enfin dans les actes du martyr de St. Ignace, le plus ancien ouvrage historique. C'est ainsi que dans les expressions de l'esprit d'un enfant est renfermé le germe de toutes les connaissances possibles (1).

Au IIe siècle la littérature sacrée reçut de plus grands développements. Mélicon, Apollinaire, St. Justin, Tatien, Athénagore furent les défenseurs de l'Eglise naissante. Leurs écrits ont de la force, du nerf, de la logique et du naturel. St. Théophile, Hermias, St. Irénée, auteur de la *Science* et d'un *Traité*

---

(1) *La Pathologie*, I, 57.

contre les hérésies, ont de la gravité, beaucoup d'imagination, de l'inspiration et de l'éloquence. Les principaux ouvrages de St. Justin sont : *l'Exhortation aux Gentils*, son *Dialogue avec le juif Tryphon*, deux *Apologies* et sa *Lettre à Diognète*.

Au IIIe siècle apparurent de grandes lumières. Clément d'Alexandrie, homme d'une vaste érudition, d'une éloquence facile, enseigna pendant douze ans. Les trois grands ouvrages que nous possédons de lui : son *Exhortation aux Gentils*, son *Pédagogue* et ses *Stromates*, forment un tout complet avec lequel il prouve que le monde civilisé avait été préparé longtemps d'avance à la lumière de l'Évangile.

Origène, tout jeune encore étudia la musique, les mathématiques, l'astronomie, la dialectique, la rhétorique, la géométrie et l'histoire de toutes les sectes des philosophes. Son style a beaucoup de vigueur et de clarté ; il argumente, et il ne présente aucun côté faible à ses adversaires. Il a beaucoup écrit. On range ses travaux en cinq classes : 1o. les ouvrages bibliques, 2o. les ouvrages apologétiques, 3o. les ouvrages dogmatiques, 4o. les ouvrages pratiques, 5o. les lettres.

Nous avons de St. Polycarpe plusieurs commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament et un *Traité du Christ et de l'Antéchrist*. *L'Exposition de la foi*, le *Panégryrique d'Origène* et une *Épître canonique* forment les principaux ouvrages de St. Grégoire le Thaumaturge. La richesse et la variété de son style égalent la pureté de sa diction.

St. Denis d'Alexandrie, surnommé *le Grand* par ses contemporains, et par St. Athanase, le *maître de l'église catholique*, a écrit des leçons sur la Théologie et l'écriture sainte.

St. Pamphile a laissé une apologie d'Origène. Grave et élevé le style de St. Pamphile se pare de toutes les grâces et de toutes les richesses de la poésie grecque.

Au commencement du IVe siècle apparaît St. Athanase, cette vive lumière de l'Eglise. " Il avait, dit l'abbé de la Bletterie, l'esprit juste, vif et pénétrant, le cœur généreux et désintéressé, un courage de sang froid et pour ainsi dire un héroïsme uni, toujours égal, sans impétuosité ni saillies, une foi vive, une charité sans borne, une humilité profonde, un christianisme mâle, simple et noble comme l'Évangile, une éloquence naturelle, semée de traits perçants, forte de choses, allant droit au but et d'une précision rare dans les Grecs de ce temps là. " (1)

---

(1) *Vie de Jovien*.

St. Athanase a laissé un grand nombre d'ouvrages, la plupart dirigés contre les Ariens. Dans tous ses écrits, observe un de ses biographes, l'illustre docteur est grand, ferme, simple et persuasif. Mais son éloquence se montre surtout avec dignité et noblesse dans ses propres apologies. Rien ne l'ébranle, rien ne le désespère. Qu'il raconte, dit Bossuet, la violence d'un Syrien, la sourde persécution de Constance, les tragédies des Ariens sur le calice rompu, la profanation des autels, le bannissement du pape Libère, d'Arius et de tant d'autres saints, le sien propre, et les calomnies dont on se servait pour rendre sa personne odieuse, on le trouve toujours le même. Au milieu de ces luttes ardentes et passionnées il déploie toutes les ressources de l'homme pénétrant qui n'est pas moins habile dans la pratique des affaires que dans l'exercice de l'argumentation. Ses lettres achèvent de nous révéler sous ce rapport la flexibilité de son génie, mais il est bien à regretter que le plus grand nombre soit perdu.

St Basile n'eut point de rivaux dans l'art oratoire. Ses principaux ouvrages consistent en cinq livres contre Eumomius, son *Traité du saint Esprit*, des homélies, des traités contre les Ariens, les Sabelliens, et les Anoméens. Il joint à une grande profondeur d'idées beaucoup de sensibilité et d'enthousiasme. St Grégoire de Nysse, son frère, honora comme lui la chaise chrétienne. Son style est fleuri, abondant, parfois emflé et surchargé d'ornements inutiles.

A côté de St Basile se place St Grégoire de Naziance. Ils se disputent la palme de l'éloquence à cette époque « L'éloquence de St Basile était plus sérieuse, celle de St Grégoire plus vive et plus enjouée ; l'un songeait plus à persuader et l'autre à plaire ; l'un disait plus de choses, l'autre avec plus d'esprit ; l'un paraissait éloquent parcequ'il l'était, l'autre, quoiqu'il le fut beaucoup, songeait encore à le paraître ; l'un respectait la pénitence jusqu'à la sévérité, l'autre aimait la pénitence jusqu'à la rendre aimable ; l'un était majestueux et tranquille et l'autre plein de mouvement et de feu ; l'un aimait la gravité jusqu'à condamner la raillerie, quoiqu'il fut capable d'y réussir, et l'autre avait su la rendre innocente et la faire servir à la vertu, en un mot, l'un attirait plus de respect, mais l'autre se faisait plus aimer » (1)

St Grégoire de Naziance a été surnommé le *Théologien*. Ses *Oraisons funèbres* ont toute la richesse, la gravité, l'élan qui conviennent à ces sortes de discours.

---

(1) Duguet, *Lettres* III.

St Epiphane fait preuve d'érudition dans l'*Anchora* et le *Panarion*. Dans le premier il explique la doctrine catholique sur le mystère de la Sainte Trinité. Son *Panarion* ou l'*Antidote* est un grand travail où il fait l'histoire dogmatique de toutes les erreurs parues jusqu'alors. Son *Traité des poids et des mesures*, sa *Physiologie*, ou traite sur les animaux, prouvent l'érudition de l'écrivain. Son style est rude, âpre et négligé.

St Ephrem réunit la pompe et la magnificence du langage à la chaleur des sentiments. Il a composé des commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Son style est abondant, imagé, lumineux, profond et sentencieux tout à la fois.

St Jean Chrysostôme est la plus grande figure du Vème siècle. La grande gloire de ce père de l'Eglise est d'avoir fixé le vrai caractère de l'éloquence sacrée « Sa méthode devint la règle du genre et le sceau de la vérité. Cet évangile que l'orgueilleuse philosophie du siècle avait méconnu, fut jugé dès lors le code de la plus parfaite sagesse et la source des plus sublimes conceptions qui puissent s'offrir au génie. C'était là le dernier trophée qui manquait à la gloire du christianisme. Chrysostôme fut donné au monde et le paganisme fut vaincu à la tribune, comme dans ses temples » (1)

Son *Traité du Sacerdoce*, ses *Avis aux veuves* et son *Apologie de la vie monastique* sont ses principaux ouvrages.

St Cyrille d'Alexandrie a écrit cinq livres contre Nestorius ce qui lui valut le titre de *docteur de l'Incarnation*.

Le plus illustre historien de l'Eglise grecque est Eusèbe, dont les principaux écrits ont pour titre: *Histoire ecclésiastique*, la *Pénétration* et la *Démonstration évangilique*, une vie et un panégyrique de Constantin; Il était contemporain de Procope, historien profond qui a laissé une histoire de son temps.

L'erreur des Iconoclastes porta un coup mortel aux arts, aux lettres et aux sciences. Ces fanatiques s'étaient armés contre les images, les livres et les objets d'art. Léon l'Isaurien fit bruler la bibliothèque de Constantinople qui contenait plus de 30,000 volumes.

Ainsi, dit Drioux, lorsque les Turcs entrèrent à Constantinople, le génie grec était éteint. Sa langue n'était plus connue que des hommes de lettres qui en avaient fait un étude particulière; le peuple ne la parlait plus. Sa littérature avait parcouru toutes ses phases et végétait tristement sans pouvoir rien produire

---

(1) Guillon.

Pour se ranimer elle avait besoin d'être transportée sous un autre ciel, sur une autre terre et ce fut la mission qui échet aux Grecs exilés. Ils abordèrent en Italie avec leur savoir et leur livres ; Rome les accueillit avec amour, et l'Europe chrétienne s'enrichit des trésors qui lui avaient été légués par Constantinople à son agonie.

Ce fut l'époque de la *Renaissance*.

EDMOND LAREAU

(Fin.)

## LE LIS DE SAINT JOSEPH.

---

Le travail reposait. La nuit voilait la terre ;  
Je m'étais attardé dans l'ombre du saint lieu :  
Emu, je t'enviais, ô lampe solitaire  
Qui brûles d'amour devant Dieu.

Un reflet empourpré fit briller la couronne  
Que saint Joseph portait sur son front souriant :  
Il me sembla le voir remuant sur son trône,  
Et sur son bras Jésus sommeillait doucement.

Multipliant alors sa corolle si pûre,  
Le lis de saint Joseph sous mes yeux grandissait,  
Et de ses blanches fleurs, comme de sa verdure,  
Couvrit l'enfant qui sommeillait.

Je ne mérite pas que votre main divine,  
Seigneur, fasse pour moi ses miracles d'amour,  
Mais j'ai vu ce beau lis qui grandit et s'incline :  
Joseph, je l'ai compris, me parlait à son tour.

Il me disait que moi, nouvel hôte en la vie,  
Qui marche à tout hasard dans un monde enchanté,  
Je dois porter déjà large et toujours fleurie  
La sainte et douce pureté.

Et pour garder la paix, ô mon âme craintive,  
Au milieu des transports d'un ennemi puissant,  
Il faut que la candeur te retienne captive  
Sous les fleurs et les plis de son beau manteau blanc.

Je contemplai longtemps ce merveilleux spectacle  
Sous le pâle flambeau du temple vénéré,  
Et quand je m'éloignai du divin tabernacle  
Je vis bien que j'avais pleuré.

Mais le lis de Joseph reste dans ma mémoire,  
Il y garde un parfum, un éclat immortel,  
Jusqu'à ce que là-haut la lumière de gloire  
Me découvre les lis et les jardins du ciel.

O fidèle gardien, ô Joseph, ô mon père,  
Reçois-moi dans ces bras qui portèrent Jésus :  
Mon âme est en ce monde ainsi qu'une étrangère,  
Porte-la parmi les élus.

L'Eglise en ton honneur dit ses hymnes d'ivresse,  
Ta gloire, en ce beau jour, tout vient la proclamer ;  
Et moi je chanterai, comme un chant d'allégresse :  
Père, protège-moi ; Père, je veux t'aimer.

L'ABBÉ N. CARON

## AU LECTEUR.

---

Je présente aujourd'hui aux lecteurs de la Revue, quelques lignes écrites par une jeune fille de douze ans qui certainement mérite d'être encouragée et applaudie. Je crois faire plaisir au lecteur en lui procurant ce joli petit morceau de littérature. Ceci prouvera une fois de plus que le talent ne manque pas dans le pays. Du reste lisez.

## ADIEUX A LA VIE.

---

Avant que mes yeux se ferment à la lumière vacillante de la vie, que je sois disparue de la scène du monde, avant, dis-je, que la mort m'ait recouverte de son ombre funèbre, que la terre ouvre son sein pour recevoir ma dépouille mortelle, je veux, oui, je veux élever encore ma voix faible et tremblante, et adresser un dernier adieu aux objets qui m'ont procuré quelques instants de repos, quelques agréables délassements pendant mon passage ici bas ; car la vie c'est le passage du temps à l'éternité... Adieu donc temple béni du seigneur, monument sacré de notre foi ; adieu ! c'est dans ton enceinte vénérée, c'est à l'ombre de tes murs chéris que j'ai goûté le vrai bonheur. Oh ! que j'aimais ton calme et ta solitude imposante !..... Puis quand les sons graves et harmonieux de l'orgue frappaient mon oreille, oh ! comme ils allaient jusqu'au fond de mon cœur ; et comme alors celui-ci s'épanchant en élans affectueux envers Jésus, en saintes ardeurs pour la céleste Sion dont les voûtes raisonnent sans cesse des mélodieux concerts des anges. Et toi, autel privilégié, tabernacle du saint des saints, prison du Dieu d'amour, je bénis les moments heureux que j'ai passés à tes pieds, ce sont les plus fortunés de ma vie. Combien de fois n'ai-je pas, ici, retrouvé le calme lorsque mon cœur acéré, bouleversé par les revers et les peines a été s'épancher dans celui du divin prisonnier que tu retiens. Combien de fois n'ai-je pas été nourri du pain des forts,

aliment des âmes pûres ? que d'heureux souvenirs ! Mais c'en est fait, adieu, je pars pour la céleste Jérusalem.

Adieu astre resplendissant de lumière, soleil, dont les ardents reflets ont éclairé tous mes jours et réchauffé mes membres glacés. Je ne te reverrai plus souriant à la terre et répandant partout de nouveaux charmes, je te regretterais si je ne savais qu'un autre astre, le divin soleil de justice brillera bientôt à mes yeux. Et toi, lune majestueuse et belle, ta douce et pure lumière ne favorisera plus mes méditations profondes, dans le calme de la nuit, tu ne m'apparaîtras plus pour redire à mon âme d'admirer et de bénir la main toute puissante de celui qui gouverne tout avec tant de sagesse. Mais une autre lune mystérieuse la divine Marie charmera bientôt mes regards étonnés, et répandra dans mon âme la plus vive et la plus sainte ivresse.

Adieu, parents et amis, vous avec qui j'ai passé mes jours les plus heureux ; je vous laisse mais vous le savez ce n'est pas pour toujours, j'ai parcouru ici-bas la carrière que m'a assignée le divin maître, j'ai passé et vous passerez aussi bientôt, nous nous reverrons là haut et notre réunion sera permanente ; adieu donc, au revoir dans le Ciel ! Adieu terre d'indigence arrosée si souvent de mes larmes ! adieu corps de douleur, cruelle prison de mon âme, ton état de faiblesse extrême m'indique assez que bientôt tu seras livré à la corruption du tombeau. Adieu je ne te regrette pas ; tu as été pour moi cet ami infidèle que des violences tyranniques rendent le bourreau de l'âme qui s'était attachée à lui. Va donc, va pourrir dans la terre pour effacer les traces du péché ; ouvre à mon âme un passage par lequel affranchie de tes liens qui la retiennent captive, elle prendra son essort vers les régions céleste, séjour d'ineffables jouissances ; mais garde dans la poussière le germe de l'immortalité et attends le dernier des jours qui doit finir le temps pour ne plus laisser régner qu'une sublime éternité. Espérance magnifique déposée dans le cœur de l'homme par son créateur. Oh ! demeure en moi jusqu'au moment où je jouirai des biens immortels que tu me promets. Adieu enfin passagère patrie ! là rien n'est sujet au changement, aucunes des vicissitudes humaines n'y a d'accès, là tout est grand, tout est magnifique, Jésus-Christ lui-même en est le roi de gloire, et l'auguste Marie la vierge des vierges, a son trône élevé au dessus des anges, et les esprits célestes forment sa cour. O mon Dieu ! mon Dieu est-il donc bien vrai que vous veuilliez m'introduire dans votre royaume ? Qu'ai-je fait pour mériter une telle grâce ? Seigneur, je n'en suis pas digne, mais votre miséricorde est infinie.

ROSALBA TETREAU.

# LE BOIS DE LA BOULAYE <sup>(1)</sup>

---

(Suite.)

## XVIII

### LE LENDEMAIN

Dès qu'il fut levé, M. Dubois écrivit à Raoul une lettre courte et ferme où il protestait sur son honneur qu'il avait été trompé. Il en donnait aussitôt la preuve en annonçant la résolution qu'il allait mettre immédiatement à exécution. C'étaient donc des adieux. Il le remerciait de l'accueil bienveillant qu'il avait reçu. Il ajoutait, avec quelque fierté, qu'il n'avait pas perdu le droit de joindre à ses regrets ses hommages respectueux pour M. le marquis et Mme la marquise.

Il lui plaisait de se fermer la retraite dès en commençant la journée. Il sortit, cherchant le jardinier pour le prier d'aller porter la lettre, et le rencontra sortant lui-même, non point en tenue de travail.

— Cela se trouve bien, dit Baptiste. Vous me voyez en route pour le château.

Quand l'honnête Baptiste nommait simplement le château, il s'agissait toujours du vieux manoir.

— Qu'allez-vous y faire ? demanda M. Dubois étonné, qui ne pouvait croire à un message de M. Durand, et craignait d'en soupçonner un de Pépita.

---

(1) Du *Correspondant*.

— Dame, monsieur, la place est vacante, je vais prier M. le marquis de me reprendre, n'importe à quelles conditions. Après ce qui s'est passé hier, je ne resterai pas ici un jour et je ne toucherai plus au jardin.

— Vous êtes un brave homme, mon ami, je fais comme vous.

— Vous demandez aussi d'être employé au château ?

— Pas tout à fait, mais je quitte le pays, et par la même raison.

— Ça m'étonnait tant de vous, aussi ! Vous ne saviez donc pas que monsieur s'entendait avec le maître d'école ? Je les avais vus causer ensemble.

— Vous auriez dû me le dire, Baptiste.

— Dame, monsieur, ce n'est pas mon métier de rapporter, et je pensais que vous étiez plus savant que moi.

— Je ne savais rien.

— Eh bien, puisque vous partez, rien que cela me ferait partir. Je ne restais que pour vous, et pour cette bonne Mlle Pépita, comme on l'appelle : un drôle de nom. C'est elle qui ne sera pas heureuse, si votre dame s'en va aussi, et vos enfants, qui sont si gentils.

— Vous comprenez, mon ami, que je ne les laisse pas derrière moi.

— C'est juste. Je ne sais pas ce que je dis. Tout cela m'a dérangé la cervelle. C'est la faute au maître d'école, tout ce qui arrive. Il ne faut pas plus d'une chenille sur un rosier pour qu'il y en ait bientôt mille. Et le pire, pour cette pauvre demoiselle, c'est qu'on va être brouillé à mort avec le château. Ça aurait pourtant fait une jolie paire, sans compter que les terres se touchent.

Il ne convint pas à M. Dubois de prolonger l'entretien sur ce sujet. Il prit congé du messager, en lui souhaitant de réussir, et alla droit au château neuf. Le baron Durand n'était pas encore levé. Il lui fit dire qu'il avait à lui parler pour affaire urgente. Il craignait d'être prévenu par le maître d'école. En attendant, il se promena de long en large sur la terrasse, en constatant les dégradations des corbeilles. Il remarqua et reconnut les bruyères éparses. C'était bien sous la fenêtre de Pépita. Il en eut une impression douloureuse. Il eut à faire un effort sur lui-même pour ne pas se sentir ébranlé. Il est si triste d'ajouter, par un acte de sa volonté, à des douleurs imméritées, d'éteindre la mèche qui fume encore ! Pourtant les motifs qui lui dictaient sa résolution n'avaient pas cessé d'être impérieux, et la lettre qui l'annonçait était heureusement partie.

On vint l'avertir que le baron le priait de monter dans sa chambre. Il eut à passer devant celle de Pépita.

La porte s'entrebailla. La jeune fille apparut, pâle, les cheveux flottants, ses grands yeux noirs suppliants.

— Je vous en conjure, dit-elle, ne m'abandonnez pas :

Et elle referma la porte. M. Dubois entra dans la chambre du baron. Celui-ci avait aussi sur le visage des traces de grande fatigue. Il était en robe de chambre, et son lit était en désordre.

— Mon cher Ernest, dit-il d'une voix agitée, qu'est-ce qui vous amène de si bon matin ? Est ce que cette émeute n'est pas encore finie ?

— Je n'en sais rien, et peu m'importe désormais, répondit froidement M. Dubois. J'ai à vous faire part d'une chose plus importante, au moins pour moi... et d'abord d'une autre qui a de l'intérêt pour vous. Votre jardinier vous quitte décidément.

— Comment ? je venais de lui donner de l'augmentation. Est-ce qu'il en demande encore une autre ? Il est insatiable.

A travers tous ses troubles, l'instinct de lésine se réveillait chez le baron. C'était peut-être heureux pour rétablir l'équilibre de ses facultés.

— Vous lui offririez vainement de doubler ses gages, dit M. Dubois, vous ne le retiendriez pas. Il s'en va pour gagner moins, au contraire.

— Il s'en va pour gagner moins ? Il perd la tête.

— Pas la mémoire ni le cœur. Il retourne servir le marquis.

— Ah ! oui, le marquis... Il doit être bien irrité, n'est-ce pas ?

— Qui, monsieur ? Le marquis, ou le jardinier ?

— Je voulais dire... le marquis.

— Je n'en sais rien. Je ne l'ai pas vu et ne compte pas le revoir. Mais le jardinier n'était pas content.

— Si c'est son idée de s'en aller. Eh bien, est-ce que je ne pourrais pas faire l'économie d'un jardinier ?

— Et d'un régisseur encore plus.

— Que voulez-vous dire, mon cher Ernest ? Je vous trouve bien froid.

— Je veux dire qu'il est plus difficile de cultiver un jardin sans jardinier que de gérer, sans régisseur, une fortune aussi limpide que la vôtre.

— N'est-ce pas qu'elle est bien limpide ?

— Et je me flatte, monsieur, en me retirant, de vous la remettre en bon état.

— Je ne vous comprends pas, mon cher Ernest, dit en tressail-

lant le baron qui, jusqu'à ce moment, n'avait en effet rien compris. Vous plaisantez?.....

— Je ne plaisante pas, je vous annonce que je me retire, et c'est une décision.....

M. Dubois hésita. Il pensait tout à coup à Pépita qui était si près. Il prononça cependant le mot : « C'est une décision irrévocable. »

— Vous me désolez, mon cher ami, c'est impossible. Quand j'ai de tels soucis, quand j'ai tant besoin de vos conseils!...

— Je n'ai plus qu'un seul conseil à vous donner, et vous ne le suivrez probablement pas : c'est d'économiser le traitement d'un régisseur. Vous entendez admirablement les affaires, bien mieux que moi. Vous n'avez pas eu besoin de moi pour faire votre fortune, et vous n'en aurez pas besoin pour la conserver. Souvenez-vous seulement que tous les régisseurs ne sont pas des conservateurs.

— C'est donc sérieux? Est-ce que je vous ai offensé sans le savoir? Je vous ai toujours témoigné une entière confiance, bien méritée.....

— Vraiment! Je vous rends grâce. Une confiance si entière que vous vous cachiez de moi pour comploter avec le maître d'école.

— Comment savez-vous cela?

— Je ne le sais pas depuis longtemps.

— Ah! ces maudites élections! Je voudrais bien qu'elles fussent à refaire.

— Et moi aussi.

— Mais c'est vous, mon cher Ernest, qui m'avez mis en tête cette idée d'être maire.....

— Il ne manquait plus que cela! C'est moi qui vous ai conseillé de vous allier avec tout ce qu'il y a de pis dans la commune..... avec ce maître d'école..... pour exclure M. Raoul, quand je vous proposais au contraire une alliance avec M. Raoul, une alliance étroite, entendez-vous? qui, dans ma pensée, en présageait une autre, plus étroite..... d'où dépendait le bonheur de votre fille.....

— Mais tout cela peut encore s'arranger.

— Il est bien temps! Ah! vous n'avez pas voulu que votre fille fût la marquise de Périgny! Tâchez qu'elle consente à être Mme Lechat. Ce sera bien glorieux pour M. le baron Durand de Chauvry!

Ce dernier trait était cruellement pénétrant. Il resta enfoncé dans le cœur du baron, qui en perdit la parole.

— A quelle heure, reprit M. Dubois, désirez-vous que je vous apporte mes comptes ? Ils sont tous prêts, j'ai passé une partie de la nuit à les mettre en ordre.

— Rien ne presse, dit M. Durand presque égaré.

— Pardon, c'est pressant, nous avons à faire nos malles et serons partis aujourd'hui même.

— Mais non, mais non, c'est impossible, je vais expédier Pépita auprès de votre femme, tout pourra s'arranger. Voyons, mon cher Dubois, je vous promets..... une augmentation.....

C'était, aux yeux de M. Durand, le comble des moyens de séduction. Seulement, il s'adressait mal. En recouvrant la parole, Il avait un peu perdu la tête.

— C'en est trop ! s'écria M. Dubois avec colère. Je ne vous ai pas permis de m'insulter ainsi. Je vous enverrai vos comptes et la somme assez ronde que j'ai en caisse. Vous ne me reverrez plus.

Il se retourna. L'unique domestique entra, annonçant que le maître d'école était dans le vestibule, demandant à parler à M. le baron.

— Mon successeur ! dit M. Dubois. Du moins, je l'ai prévenu.

Il sortit à pas précipités. Il repassa devant la chambre de Pépita. La porte était encore entrebaillée. Il revit le visage pâle et les grands yeux noirs suppliants. Il ne s'arrêta pas. Au bas de l'escalier, il couloya le maître d'école.

— Qu'y a-t-il de nouveau ? dit celui-ci d'une voix pateline.

— Rien, répondit sèchement M. Dubois, sinon que vous montez et que je descends.

Il courut au chalet. Inez était levée.

— Ma chère amie, dit M. Dubois, le plus dur est fait. Maintenant hâtons-nous de préparer nos malles. Je voudrais être déjà parti.

— Où allons-nous, mon ami ? demanda doucement Inez.

— C'est vrai, je n'y pensais pas, reprit M. Dubois. Quand on n'a pas de domicile, on va à Paris. Il y a des hôtels.

Il s'enferma dans sa chambre, et commença par ranger presque machinalement les feuillets du roman interrompu.

— Où et comment le finirai-je ? se dit-il. Ah ! l'imagination ! Elle n'atteint jamais les poignantes émotions de la vie réelle !

On a deviné combien l'instituteur, déjà peu fier du succès de son équipée, fut déconcerté en rentrant au café de la Pomme d'Or, pour y apprendre les déceptions du scrutin. Les habitués qui n'avaient pas suivi la manifestation étaient bien plus consternés que triomphants. Les déserteurs apportaient, comme tous

les déserteurs, des nouvelles alarmantes, et ce fut bien autre chose quand la fanfare traversa la place en faisant retentir l'air de : « Vive Henri IV ! » Les élections étaient à recommencer, dans des conditions devenues très défavorables. Plus de mystère possible, et le drapeau du baron Durand avait singulièrement perdu de son prestige.

Le pire de la disgrâce était que si Lechat sentait son crédit politique fort ébranlé, il y avait un autre crédit qui l'était davantage encore. Déjà Mme l'hôtesse récapitulait à son comptoir les consommations et les heures de billard qui n'avaient pas d'autre hypothèque que la parole du maître d'école. Le total dépassait 1000 francs, sans compter la pension personnelle de l'instituteur qui était en retard de l'acquitter depuis plusieurs mois. Séance tenante, la note générale était mise sous les yeux de Lechat, avec accompagnement d'une intimation plus péremptoire que respectueuse. Ce n'était pas tout. Lechat avait la confusion de réfléchir que le cantonnier, que les autres agents, que l'imprimeur n'étaient pas payés. Ce n'était rien encore. Pour continuer la lutte, il fallait, de toute nécessité, continuer, fortifier même les moyens. Il y avait à prévoir des consommations doubles ou triples. Mme l'hôtesse, qui se reprochait d'avoir été imprudente, était très excitée. Elle avait un billet à payer le lendemain. C'est la règle, un fournisseur pressant a toujours un billet à payer le lendemain. Bref, elle exigeait aigrement qu'on lui apportât de l'argent avant midi, de l'argent pour le passé, de l'argent pour l'avenir, ou elle ne ferait plus crédit à personne, et elle pratiquerait une saisie sur le traitement de l'instituteur.

On voit que le dévouement à la sainte cause démocratique n'allait pas, chez l'honnête hôtesse de la Pomme d'Or, jusqu'au sacrifice de ses intérêts.

L'instituteur s'en tira comme il put, par des promesses. Il n'avait pas autre chose dans son porte-monnaie, et il aurait achevé sa déconfiture politique en essayant de faire boursiller les frères et amis. Le quart d'heure prolongé de Rabelais lui fut amer. La nuit ne put pas lui apporter d'autre conseil que celui d'aller implorer l'assistance du baron Durand, et de se poser à son tour en créancier. Ce fut la raison pour laquelle le lendemain matin, Jules Lechat, au lieu de faire sa classe et d'enseigner aux marmots les principes de la pure morale laïque selon le catéchisme officiel, s'achemina vers le château neuf.

Il fut introduit auprès du baron, qu'il trouva très ému et peu en disposition d'accueillir des félicitations. Il le congratula cependant sur son beau triomphe, et, tout en s'excusant du bruit,

expliqua bien le caractère d'ovation spontanée sur lequel il était resté quelque trouble dans l'esprit timide du baron. Naturellement il s'abstint de raconter la seconde station qu'avait faite la procession au reposoir du vieux manoir. Il fallut bien arriver à l'aveu que les élections n'avaient pas eu un résultat complet. Ce n'était que partie remise, et Lechat eut l'art de présenter la chose comme d'autant plus flatteuse pour le baron, seul élu, et à l'unanimité. Cette acclamation populaire faisait de lui le seul maire possible, et le désignait même pour les prochaines élections politiques. Un siège au Sénat était vacant... A force de flatteries, le maître d'école ramena une certaine sérénité sur les traits du baron, qui en oubliait l'imminent départ de M. Dubois. Hélas ! il fallait conclure, et, malgré tout l'artifice insinuant des transitions, la rhétorique du maître d'école n'abordait pas sans inquiétude les grands effets pathétiques ou métalliques de la péroraison.

— Vous comprenez, dit-il, monsieur le baron, bientôt monsieur le maire, — en attendant monsieur le sénateur, — que tout cela ne se fait pas... sans quelques petits frais.

— Comment ? s'écria M. Durand dès ce premier mot. Vous m'aviez promis que je n'aurais aucune dépense.

— Aussi n'en avez-vous eu aucune, et, si vous n'aviez pas réussi, on ne vous aurait rien réclamé. M. le marquis, que vous avez si bien battu sur son propre terrain qu'il croyait si solide, aurait tout payé. C'est toujours le gagnant qui paye les frais.

— C'est le contraire dans les procès, monsieur Lechat. Quand j'ai gagné des procès, et, Dieu merci, je les gagne d'ordinaire, j'ai toujours fait payer les frais à l'adversaire.

— Pas les honoraires de vos avocats, monsieur le baron, reprit l'instituteur avec un fin sourire. Je ne réclame pas d'honoraires, rassurez-vous, quoique j'aie eu à prononcer bien des plaidoyers... Seulement... j'ai fait quelques avances... et il est bien juste... que vous ne les laissiez pas à la charge de votre avocat.

Malgré l'habileté de cette nouvelle plaidoirie, le visage du baron resta grave.

— Voyons, dit-il, quelles avances avez-vous faites ?

— D'abord l'imprimeur, pour les bulletins.

— Il n'y avait qu'à ne pas les imprimer.

— Sans doute, mais ç'aurait été se priver d'un moyen de succès. Le marquis n'avait pas fait imprimer les siens.

— Vous voyez bien.

— Je vois que vous l'avez battu.

— Et après ?

— Vous comprenez, monsieur le baron, que les bulletins ne se placent pas tout seuls dans la main des électeurs. Il faut des distributeurs, des agents dévoués.

— Tout cela doit coûter fort peu.

— Pardon, le dévouement coûte cher, et il est juste en proportion du prix qu'on y met.

— Et après ?

— Après... il fait bien chaud, et les électeurs ont soif. Puis c'est au café qu'on se réunit, qu'on cause et qu'on entend vanter le baron Durand.

— Je ne comprends pas.

— Eh bien, si on laissait les électeurs payer la consommation...

— C'est à moi de payer la consommation des autres, maintenant ?

— Pour réussir, monsieur le baron.

— Mais, monsieur, cela s'appelle en bon français de la corruption électorale, et il y a des lois pour réprimer ces scandales ! Je ne veux pas devoir mon élection à de pareils moyens. On pourrait dire que le baron Durand s'est fait nommer en payant à boire ! Pour qui me prenez-vous, monsieur ?

Lechat commençait d'avoir l'oreille basse. Il ne s'attendait pas à ce scrupule de vertu. C'est l'arme de résistance et de défense la plus redoutable de l'avarice. Quand un homme a déclaré que sa conscience ne lui permet pas de faire une dépense, il n'est pas facile de percer cette cuirasse.

Il reprit avec embarras ;

— Il me semble que c'est encore moins à moi... à payer pour vous..., et j'ai payé, monsieur le baron.

Il y avait bien ici une petite capitulation de la conscience du maître d'école. Il était excusable de se souvenir de l'adage ; Qui cautionne paye.

Le baron fut moins embarrassé pour répliquer ;

— Il fallait vous faire nommer vous-même, monsieur. Je ne vous avais donné aucune autorisation de payer pour moi. Grâce à Dieu, je sais payer mes dettes, mais pas celles des autres.

— Ainsi, dit Lechat, vous laisseriez à ma charge personnelle les frais de votre élection ? Cela ne vous fera pas honneur dans la commune. C'est comme hier soir, on a déjà murmuré de n'avoir pas connu les vins de votre cave.

— Il ne manquait plus que cela ! J'aurais dû servir du chambertin et du château-margaux à tous ces braillards !

— Ces braillards votent, monsieur le baron, et voteront dimanche. Tout n'est pas fini, et vous ne serez pas nommé maire.

Ceci devenait un marché, une affaire, et parut adoucir un peu la vertu farouche du baron.

— Voyons, dit-il, j'aurais dû commencer par vous demander votre facture, pour l'examiner. J'aime les comptes corrects, avec les pièces à l'appui, et peut-être..., si ce n'était pas trop élevé...

— Sans doute, vous avez bien raison, il faut toujours examiner. Aussi j'ai établi un compte approximatif... en deux parties... d'abord les dépenses déjà faites... et ensuite celles qui restent à faire, jusqu'à dimanche... pour réussir.

— Montrez-moi cela.

Lechat tira de sa poche un papier qu'il présenta timidement. On ne sait pas bien lequel des deux interlocuteurs était le plus anxieux. Lorsque les nerfs ont été tendus longtemps, il se prépare une crise qui est, suivant les occurrences, un accès d'attendrissement ou un accès de colère. Parfois la crise éclate sur un incident futile en lui-même. Parfois la colère, se détournant de l'objet qui la causait, va en frapper un qui lui était étranger. Bien des gens se sont mis en courroux contre leurs enfants, parce qu'ils étaient irrités contre un domestique, ou réciproquement. La foudre a des caprices. Souvent, épargnant la cime qui l'attirait, elle tombe sur l'humble arbuste. Un chiffre sur une feuille de papier pourrait sembler inoffensif, et le maître d'école avait une attitude bien humble. Ce fut pourtant l'explosion de la foudre.

— 3000 francs ! s'écria le baron Durand, dont les yeux étaient enflammés et la voix stridente. Vous osez me réclamer 3000 francs ! Voilà le cas que je fais de votre papier. Il ne porte pas ma signature.

Et M. Durand émietta en mille morceaux le devis de sa gloire future.

Le maître d'école se redressa :

— Vous me bravez !... essaya-t-il de dire.

— Assez, interrompit le baron en lui montrant la porte. 3000 francs ! J'aurais pour ce prix une paire de chevaux.

— Qui ne vous mèneront pas au Sénat ni à la mairie.

— Assez, vous dis-je. 3000 francs ! Pour m'avoir bronillé avec mes meilleurs amis, avec M. Dubois, avec le marquis de Périgny ! Si c'est une prétention, adressez-vous à mon régisseur, mais débarrassez-moi vite de votre présence.

L'instituteur sortit. Le baron retomba en s'affaissant sur son fauteuil, il venait de penser qu'il n'avait plus de régisseur.

Lechat était à bon droit ulcéré. Il aspirait à la vengeance. Elle ne lui était pas facile. S'il se retournait vers le marquis, il risquait d'être éconduit plus violemment encore. Aucune vengeance d'ailleurs ne pouvait lui donner le millier de francs dont il avait un si impérieux besoin, avant midi, pour calmer son hôtesse de la Pomme d'Or, qui allait l'expulser de sa chambre et saisir son traitement. Et il avait manqué sa classe, ce que devait savoir déjà toute la commune par le vagabondage des marmots. Et le marquis était toujours maire, et Lechat n'oserait pas se remontrer au secrétariat de la mairie, d'où il pourrait être chassé... Il venait bien d'être chassé par le baron Durand. Et il y avait une autre échéance vulgaire et bientôt pressante qui risquait aussi d'être en souffrance, celle du déjeuner. Je suis tenté de plaindre Jules Lechat. C'était le triste lendemain d'un triomphe.

Pendant ce temps, le jardinier Baptiste était arrivé au vieux manoir. Ce ne fut pas sans rencontrer, dans les champs et par les chemins, les habitants du village. Il connaissait tout le monde, il jasa, il apprit ce qu'avec une certaine pompe on appelle la situation électorale. Il en eut une vive joie. Il fut ému en passant devant son ancienne maison, assez délabrée, bien moins jolie que celle qu'avait construite l'architecte de Samuel Meyer, mais qui lui rappelait tant de souvenirs et où étaient nés ses enfants. Il craignait un peu l'acueil du marquis, il aurait souhaité de se mettre d'abord sous les auspices de Valentine, qu'il savait matinale. Combien de fois n'avait-elle pas causé avec lui au jardin, en président au choix et à la disposition des fleurs ! Devant le perron, il se trouva en face de Raoul. Il ne l'avait pas vu depuis le retour du grand voyage et il y eut une double effusion, non sans quelque gêne de part et d'autre.

— Qu'est-ce qui t'amène un jour comme celui-ci ? demanda Raoul.

— D'abord, monsieur Raoul, je suis chargé d'une lettre pour vous.

Et il tendit le message de M. Dubois.

Raoul le prit ; il ne connaissait pas l'écriture et se sentit troublé.

— Une lettre du château neuf ? dit-il ; c'est étrange.

— Ce n'est pas tout à fait du château neuf ; c'est de M. Dubois, et je sais ce qu'il y a dedans.

— En vérité ? M. Dubois te fait ses confidences ?

Raoul pensa judicieusement qu'une lettre dont le messenger connaissait le contenu ne devait pas avoir une extrême impor-

tance, et l'ouvrit avec moins d'émotion ; il en eut cependant en la lisant.

— Cela ne m'étonne pas de lui, dit-il. C'est un honnête homme.

— Ah ! monsieur Raoul ! Et sa femme ! Il n'y a pas meilleur ! C'est cette pauvre Mlle Pépita, comme on l'appelle, qui aura du chagrin !

— Tu crois ?

— Dame ! tout ce qu'il y a de bon s'en va, excepté elle, qui est peut-être, encore meilleure que les autres. Quand elle venait causer avec moi au jardin, c'était comme Mlle Valentine.

— Rien que cela !

— Et puis, je m'étais mis dans la tête, excusez-moi, monsieur Raoul, puisque c'est fini, qu'elle ferait juste votre affaire.

— Tais-toi. Pourquoi t'étais-tu mis cela dans la tête ?

Ce n'était pas un commandement très impérieux de se taire. Aussi Baptiste continua :

— Dame ! monsieur Raoul, si jolie, il n'y en a pas deux comme elle, et si riche, et les terres qui se touchent. Depuis quinze jours, quand elle venait au jardin et qu'elle était seule, elle me questionnait toujours sur le château, et je ne me gênais pas pour lui parler de vous, puisque je voyais que ça lui faisait tant de plaisir.

— Tais-toi, Baptiste !

— Et ce n'était pas pour lui dire du mal de vous, au moins !

— Je te crois.

Un jour même, ma foi, ça est parti. Un jardinier, vous savez, ça parle de fleurs. Je lui cueillais un bouquet, je lui ai dit : Mademoiselle, si j'étais M. Raoul, je sais bien ce que je ferais ; je cueillerais un bouquet aussi pour vous l'offrir, un bouquet de noce.

— Et qu'est-ce qu'elle t'a répondu ?

— Elle a fait comme vous, monsieur Raoul. Elle m'a dit de me taire, mais elle m'a laissé parler.

— Je vais, dit Raoul d'une voix plus brève, te donner une réponse pour M. Dubois. Tu n'as pas autre chose à me dire ?

— Pardon, je n'ai pas seulement commencé. Je fais comme M. Dubois, je quitte le service de M. Durand. Je ne peux pas rester là, à cause de cette maudite journée d'hier, et je serais bien content... si M. le marquis me reprenait.

— Cela ne me regarde pas. Je m'en vais moi-même.

— Comment, vous vous en allez ?

— Oui, je me remets en voyage dès ce soir.

— Ce n'est pas possible, monsieur Raoul ! Et les élections du conseil ?

— Hé bien, c'est peut-être à cause des élections.

— Les élections de dimanche ?

— Oui, d'hier.

— Mais non ; de dimanche prochain.

— Que veux-tu dire ?

— Je vois que vous ne savez rien. Je ne savais rien moi-même il y a une demi-heure. C'est tout à recommencer.

Là-dessus, Baptiste raconta ce qu'il avait appris. Ainsi qu'il arrive souvent, personne n'avait averti le marquis, chacun pensant qu'il était informé. Lechat, dont c'eût été le devoir professionnel, avait eu d'autres soins. Raoul, très étonné, courut avertir son père et Valentine de l'aventure. On oublia Baptiste, qui, comme s'il était déjà de la maison, alla travailler au jardin, où il va sans dire qu'il blâma tout ce qui avait été fait en son absence.

Le marquis ordonna d'atteler la carriole et se rendit avec Raoul à la mairie, où il eut la pleine confirmation de la nouvelle. Dans le village, chacun protestait qu'il serait vengé le dimanche suivant. Raoul avait montré la lettre de M. Dubois. Le marquis en fut si touché, qu'il voulut l'en remercier aussitôt, en revenant par le chalet. Valentine apercevant Baptiste au jardin y était descendue. Elle eut une nouvelle édition, revue et augmentée, des mérites de Pépita, et du rêve dont l'évanouissement causait tant de peine à Baptiste. Celui-ci ajouta :

— Je suis si content de me voir ici, au milieu de mes plates-bandes, que j'ai encore de l'espoir. Il y a quelque chose qui me dit que, si le maître d'école partait et si M. Dubois ne partait pas, ça pourrait repousser de bouture.

C'était peut-être la pensée de Valentine, mais elle l'aurait exprimée autrement.

## XIX

### LES AUDIENCES DU CHALET.

Lechat a été laissé dans l'horreur d'une situation sans issue. C'est une triste ressource que la fuite : c'eût été peut-être la seule ; il ne l'avait même pas. Sa bourse était si plate, qu'il n'avait pas les moyens de payer le chemin de fer jusqu'à Paris, et comment d'ailleurs y vivre ? Il avait des protecteurs avec l'appui desquels il eût espéré obtenir un déplacement. Il fallait les voir, faire des démarches, attendre, se montrer au chef-lieu, à Versailles. C'était une mauvaise recommandation de désertor son

poste en fuyant devant des dettes criardes ; il fallait de l'argent et il fallait déjeuner.

Il avait à passer à la porte de M. Dubois. Chassé du château, oserait-il entrer au chalet ? Éperdu, il tenta cette chance suprême. Après tout, le baron Durand lui avait dit de s'adresser à son régisseur ; c'était une sorte d'introduction, et la faim donne de l'audace.

M. Dubois ressemblait ses effets et son linge. On peut juger de quel visage il reçut cette visite inattendue, qu'il croyait insolente.

— Vous venez déjà prendre ma place ? s'écria-t-il. Vous êtes bien impatient. Je ne vous demande que quelques heures.

L'instituteur ne pouvait pas comprendre, et resta confondu.

— C'est de la part de M. le baron Durand, dit-il d'une voix humble, que je viens présenter une requête à son régisseur.

— Je ne le suis plus, et dispensez-moi des explications. Elles pourraient être dures pour vous.

— Je répète que c'est de la part de M. le baron Durand...

— Assez, monsieur, je n'ai rien à voir aux affaires de M. Durand. Je vous répète, moi, de repasser dans quelques heures, quand cette maison sera vide. J'ai le droit d'y être encore respecté.

Lechat était éconduit de nouveau. A ce moment, M. Dubois, qui avait évité de le regarder et lui avait parlé le dos tourné, le regarda. Il fut frappé de son attitude piteuse, qui n'était assurément pas celle de l'insolence, et de son visage désolé ; il vit que l'instituteur s'essuyait les yeux.

— Il y a donc, dit-il d'une voix adoucie, des choses que j'ignore ?

— Il y a, monsieur, répondit Jules, que je suis un malheureux sans asile, et que je n'avais un dernier espoir qu'en vous.

Il fallut bien entrer en explications. M. Dubois apprit beaucoup de détails déjà connus des lecteurs de ce récit, et notamment la déception du scrutin, dont le reste était en grande partie la conséquence. Il pensa aussitôt qu'il pourrait bien ne pas achever ses malles, du moins avant huit jours. Il eut de la peine à réprimer un sourire quand il apprit l'exaspération de M. Durand, causée par une demande d'argent, et il dit :

— Vous vous êtes mépris, monsieur, en faisant appel à la bourse de cet homme. Vous avez eu tort de ne pas vous mieux renseigner.

— J'ai eu surtout tort de ne pas réussir, répondit Jules d'un ton sombre.

— C'est assez juste, reprit M. Dubois.

Ce n'était pas précisément de leçons qu'avait besoin Lechat. Il

aurait pu intervertir les rôles de la fable, et c'est le maître d'école qui aurait dit :

Hé, mon ami, tire-moi du danger,  
Tu feras après ta harangue.

Le danger était le manque d'argent, et l'instituteur ne se noyait pas moins, pour reconnaître qu'il avait eu tort de s'aventurer sur les bords escarpés de la bourse du baron Durand. La question était de savoir si M. Dubois consentirait à lui tendre la perche.

Il y a un adage de droit romain qui porte qu'une cause honteuse, *turpis causa*, ne peut donner aucun effet à une obligation. Assurément M. Dubois trouvait fort honteuse la cause de la créance qu'avait cautionnée Jules au nom du baron Durand, mais il ne trouvait pas moins honteux que le baron refusât d'y faire honneur, si l'on peut employer un pareil mot en pareil endroit. Il comprenait, en outre, l'immense intérêt d'éloigner Lechat au plus vite. Peut-être aussi n'était-il pas insensible à la curiosité de pénétrer, pour son instruction, dans les sales manipulations de la cuisine électorale du maître d'école. Il condescendit donc à écouter Jules, qui eut à reconstruire de mémoire le compte édifiant mis en pièces par la colère de M. Durand. Il n'y avait plus à s'occuper des prévisions de l'avenir, le passé seul était en litige. M. Dubois pensa que, fût-il lui-même désavoué, ce ne serait pas payer trop cher l'éloignement de Lechat que de l'acheter au prix d'un millier de francs. D'ailleurs il tenait la caisse, ce qui est un grand avantage pour n'être pas désavoué, et il n'avait pas encore rendu ses comptes. Il lui semblait piquant d'y inscrire, pour dernier article de dépense et comme trait de Parthe, les frais de l'élection du baron Durand que celui-ci avait refusé d'acquitter.

C'eût été, au surplus, pour M. Durand un bien moindre chagrin d'accepter en grommelant une dépense inscrite, réduisant d'autant le solde qui lui rentrait, que d'avoir à déboursier. Le résultat est exactement le même, les impressions sont très différentes, même pour des tempéraments moins saturés de lésine que celui du baron Durand.

M. Dubois allait donc ouvrir sa caisse, quand il réfléchit que relever Lechat de sa prostration, sans avoir de garanties de son départ, serait une générosité trop voisine de la duperie.

— Voulez-vous, dit-il, vous engager à quitter Chauvry aujourd'hui même, et pour n'y pas revenir ?

— J'y suis résolu.

— Vous allez me l'écrire. Moi je vous donnerai un mot, m'obligeant à régler toutes ces notes, aussitôt après votre départ.

L'instituteur parut de nouveau consterné.

— C'est peu de confiance, dit-il. Et vous ne pensez pas à mes dettes personnelles... et à mes besoins pressants de l'heure actuelle.

— Combien vous faudrait-il pour cela ?

— A moins... trois cents francs.

— Cela ne regarde plus M. Durand. Je vais vous les prêter... personnellement. Vous allez m'en signer un reçu. Vous me les rembourserez quand vous le pourrez... ou quand vous le voudrez, monsieur.

Lechat était dans l'étau de la nécessité ; il n'avait pas le choix. Il subit tout ce qui lui était imposé ; il signa la promesse, il signa le reçu, il emporta l'engagement conditionnel et il emporta les trois cents francs de M. Dubois. Il ne remercia pas. Je ne suis pas certain qu'il dût remercier ; il ne l'aurait pu faire que des lèvres. Vainqueur la veille, il était bien vaincu, bien terrassé. M. Dubois était vengé ; il acquérait sur le maître d'école la supériorité si lourdement pesante du bienfaiteur et du créancier. Cette supériorité-là valait plus de trois cents francs.

Comme Lechat, les yeux baissés, refermait la porte du chalet, il y vit s'arrêter la carriole qui contenait le marquis et Raoul. Il salua et s'éloigna d'un pas précipité. De l'autre côté, un homme sortait du château neuf, et se dirigeait aussi vers le chalet. C'était le baron Durand. Un quart d'heure auparavant, une jeune fille avait suivi seule la même route. C'était Pépita qui cherchait M. Dubois, et qui, ne le trouvant pas libre, s'était enfermée avec Inez. Un quart d'heure après, une autre jeune fille, cheminant seule aussi, venait encore chercher M. Dubois. C'était Valentine.

J'aime à constater la puissance d'une pure renommée de bienveillance, de loyauté, de droiture. Un homme sans nom, sans fortune, sans situation officielle, sans racines dans un pays où il était si nouveau venu, exerçant la modeste fonction de régisseur d'un propriétaire obscur et sauvage, cet homme qui était occupé à faire ses malles pour disparaître, il était recherché de tous côtés, par le marquis de Périgny comme par M. Durand, par Valentine comme par Jules Lechat, par Raoul comme par Pépita. Tous voyaient en lui le bon conseil, le salut, la Providence. Il avait un prestige, celui d'une physionomie heureuse qui attirait la confiance ; une auréole, celle de la pureté d'une vie qu'aucune malveillance n'aurait essayé de ternir.

M Dubois, dans le prétoire de ce chalet qu'il s'appropriait à

quitter, avait donc à donner des audiences successives. Le marquis et Raoul prenait la place de Lechat ; l'accueil fut plus empressé. M. Dubois se confondait en remerciements sur l'honneur que lui faisait le marquis, et en excuses sur le désordre de sa chambre.

— C'est nous, dit le marquis, qui avons à vous témoigner notre reconnaissance de ce qu'il y a eu de si délicat dans votre détermination, sur laquelle nous vous supplions de revenir. Vous ignoriez sans doute l'état des choses.

— Je viens, en effet, répondit M. Dubois, de l'apprendre, il y a un moment, de l'ex-secrétaire de votre mairie.

— L'ex-secrétaire ?

— Oui, lisez plutôt.

M. Dubois tendit la promesse écrite de Lechat, que le marquis lut avidement, puis passa sous les yeux de son fils.

— C'est merveilleux, mon cher monsieur Dubois ! s'écria le marquis. Vous avez remporté une belle victoire !

— Facile, dit en souriant M. Dubois. Le malheureux, sans argent et sans crédit, était déjà par terre. Je l'ai relevé, au contraire, pour qu'il pût fuir.

— Alors, vous nous restez, comme mon fils, qui voulait partir aussi ?

— Permettez, monsieur le marquis. Si j'étais électeur, ce serait un devoir...

— Tu vois bien, Raoul, interrompit le marquis.

— Je ne le suis pas, continua M. Dubois, et j'ai donné hier la triste mesure de mon influence. Vous comprenez d'ailleurs que si j'en avais une, mon devoir serait de la mettre au service de M. Durand, ou de me retirer, comme je le fais. Je ne puis pas le combattre.

Il était malaisé de répliquer. Le marquis le sentit. Après un silence, il reprit cependant :

— Mais vous avez éloigné l'instituteur ?

— J'éloignais, répondit M. Dubois, le mauvais génie de M. Durand. On a toujours ce droit, et puis M. Durand m'avait montré l'exemple.

Le marquis ne put pas comprendre ce dernier mot, qu'il entendit mal. Il était distrait. Il répéta :

— Lui, le mauvais génie, Et c'est vous, monsieur, qui êtes le bon génie. Je souhaite pour lui, — et pour nous —, que vous ne l'abandonniez pas.

— C'est difficile, monsieur le marquis, après l'éclat qui a eu lieu, car ma résolution lui est annoncée. Je serai obligé de le

revoir, à l'occasion de mes comptes. Si mon départ était retardé seulement d'un jour, j'aurais l'honneur de vous présenter chez vous mes respects... ou mes adieux...

— J'emporte l'espérance que ce ne seront pas des adieux, reprit le marquis.

— J'emporte aussi une espérance, dit Raoul qui n'avait pas encore prononcé une parole, puisque le mauvais génie va partir... et que le bon génie restera.

Le marquis et son fils se retirèrent, en serrant avec une vive effusion la main de M. Dubois. Celui-ci les reconduisit à leur voiture et demeura pensif sur le seuil. Il hésitait s'il ne retournerait pas au château neuf, pour avoir au sujet de Lechat une explication immédiate. La voiture s'était à peine ébranlée que Malentine apparut, cherchant à se cacher derrière une haie. Mais elle avait été vue. Le marquis commanda d'arrêter et descendit pour se diriger vers sa fille.

— Ma chère enfant, s'écria-t-il, que viens-tu faire ici ?

— Mon père, dit-elle, je ne pensais pas vous y trouver. C'est une idée que j'ai eu tout à coup. Je venais prier M. Dubois de ne pas partir.

— Une bonne inspiration, mon enfant. Tu seras plus puissante que nous.

On se retourna M. Dubois était pétrifié sur le seuil. Le marquis, entre son fils et sa fille, se rapprocha du chalet, et M. Dubois dut s'avancer à leur rencontre.

— Voici, dit le marquis, ma fille qui vient joindre ses instances aux nôtres. — As-tu, ajouta-t-il en s'adressant à Valentine, à parler en particulier à M. Dubois ?

— Non, répondit-elle, pourvu qu'il me promette de ne pas quitter le pays sans m'avoir revue.

— Je vous le promets, dit M. Dubois en s'inclinant.

— Il suffit, reprit Valentine. Maintenant, mon père, je suis prête à rentrer au château avec vous.

Elle monta dans la voiture, qui ne s'arrêta plus. Mais pendant ce court colloque, Raoul regardait la façade du chalet. Les fenêtres étaient fermées. Il crut voir trembler des rideaux. Il crut reconnaître Inez. Il crut même apercevoir le pâle visage de Pépita. Ce n'était pas une illusion.

M. Dubois venait de s'engager par une promesse. Cela résolvait implicitement une autre question restée indécise. Ne partant pas le jour même, il devait revoir le baron Durand. Il s'achemina lentement vers le château neuf, et n'eut pas à l'atteindre. Après deux tentative de sortie, repoussées par l'aspect de la carriole du

marquis, M. Durand en avait tenté une troisième, et ce fut à miracle qu'eut lieu le choc. Il ne paraissait pas devoir être sanglant, puisque M. Durand tendait les bras.

— Hé, mon cher ami, dit-il, j'allais chez vous, et je vous remercie d'avoir fait la moitié du chemin, et l'on se serre la main.

Cela disant, le baron Durand étreignit les mains de M. Dubois, qui aurait eu mauvaise grâce à se défendre. Puis il continua :

— Savez-vous, mon cher ami, que vous avez été bien vif, pour un petit malentendu ? Mais c'est fini, et vous ne pensez plus à vous en aller. J'ai au contraire besoin de vous, pour arranger tout cela au mieux, avec le marquis. Il sort de chez vous. Il doit vous avoir dit bien du mal de moi ?

— Il ne vous a même pas nommé.

Le baron Durand fut étonné, et, je crois, déconcerté. La vanité préfère la médisance au silence. Il reprit :

— Vous auriez été content de moi si vous aviez vu comme j'ai mis à la porte ce maître d'école. Croiriez-vous, mon cher ami, qu'il avait l'impertinence de me réclamer... vous ne devineriez jamais la somme. 3000 francs, oui 3000 francs, pour payer à boire à ses dignes acolytes. Le prix d'une belle paire de chevaux ! Est-ce que je ne ferais pas mieux d'avoir des chevaux ?

— Assurément.

— Seulement, il cherchera peut être à se venger, et j'ai un peu peur de lui.

— Rassurez-vous, il quitte aujourd'hui le pays.

— Il quitte le pays ! répéta le baron Durand d'un accent joyeux. Alors il n'est plus à craindre. Quel bon débarras ! C'est un drôle. Qu'il aille se faire pendre ailleurs. Il n'aura que ce qu'il mérite.

On voit que le baron Durand se rassurait en effet. Il injuriait le vaincu, il aurait eu la férocité des poltrons. Il ajouta, son visage se rassérénant de plus en plus :

— J'ai réfléchi, mon cher Ernest, que puisque j'étais aussi sur la liste du marquis, et qu'on ne connaît pas les votants, je peux soutenir que j'ai été nommé en qualité d'ami du marquis. Comme ça se trouve bien que je n'aie pas reçu hier ces braillards de *Marseillaise*, et que je ne leur aie pas même donné à boire ! Je me serais compromis. Hé, hé, j'ai été plus fin qu'eux, Vous n'avez pas présenté la chose au marquis de cette manière ?

C'était la finesse de l'ancien négociant qui se réveillait. Les malhonnêtes gens, frelatent ou déguisent la marchandise ; les honnêtes gens, — en affaires — se contentent de la parer. Le baron Durand la déguisait bien un peu ; la droiture de M. Dubois

n'aurait pas inventé cette explication complaisante du succès de l'élu, et il ne put s'empêcher de dire :

— Si la liste de Lechat avait passé tout entière, auriez-vous pris l'attitude d'ami du marquis ? Ce qu'on vous reproche, c'est d'avoir accepté l'appui de l'instituteur.

— Ne me parlez plus de ce misérable, dit le baron Durand. Faites bien savoir au marquis que je serais enchanté d'être son collègue ou celui de M. Raoul, et qu'il n'aurait jamais à se plaindre de moi. Nous recauserons de tout cela plus à loisir. L'heure du déjeuner s'approche, et nous allons nous mettre à table comme si de rien n'était.

En effet, le premier son tintait, et l'appel de cette cloche forçait M. Dubois à penser à un détail assez important auquel il n'avait pas songé. Les émotions ne suspendent pas les lois de la nature physique. On ne faisait pas de cuisine au chalet, et les enfants au moins, étrangers aux émotions, devaient avoir faim. Si l'on avait continué de bouder le baron Durand, où aurait-on déjeuné ? On n'aurait eu que la ressource de la Pomme d'Or, où Inez ne se serait pas trouver en bonne compagnie. M. Dubois comprit donc la nécessité d'aller chercher sa femme et ses enfants.

Il rentra au chalet, alla droit à la chambre d'Inez, et y trouva Pépita. Depuis plus d'une heure, les deux amies l'attendaient, en proie aux inquiétudes les plus poignantes. En écartant légèrement les rideaux, et certes c'était une curiosité permise, elles avaient pu observer tous les visiteurs, dont chacun était un mystère, et un mystère impénétrable. Elles avaient vu, avec étonnement, se montrer jusque Valentine ! Il devait se traiter des choses bien graves, et elles ne savent rien, ne soupçonnant rien. Les enfants, qui n'avaient pas eu leurs leçons, étaient nerveux, pleureurs importuns de questions et ils augmentaient l'agitation.

— Enfin ! quelles nouvelles ? s'écrièrent ensemble les deux amies à l'aspect de M. Dubois.

— Vous ne partez pas, ajouta Pépita. Ah ! dites-moi vite que vous ne partez pas, je vous en supplie.

Il eût été cruel d'avoir à la désespérer. M. Dubois s'empressa de répondre :

— Non, nous ne partons pas... du moins encore.

— Ne dites pas encore, reprit Pépita. Puisque vous ne partez pas aujourd'hui, vous ne partirez pas, je m'attacherais plutôt à la robe d'Inez ; vous seriez obligé de m'emmener avec elle.

— Calmez-vous, de grâce, mademoiselle. J'ai la tête si troublée... que je ne saurais vous donner beaucoup d'explications et n'en aurais pas le temps.

— Les enfants ont faim, dit la mère de famille, comment les ferons-nous déjeuner ?

— Au château, avec nous, dans un moment ; rien de changé aujourd'hui.

— Dieu soit béni ! s'écria Pépita, je n'en demande pas davantage.

On s'apprêta bien à la hâte, on laissa les chambres dans le désordre d'un déménagement commencé, et l'on s'achemina ensemble vers le château neuf.

M. Dubois dit quelques mots sommaires de la situation, en recommandant d'être à table aussi naturel qu'on le pourrait. Ce fut bien moins difficile qu'on ne l'eût pensé. Le baron Durand était en belle humeur, et l'on ne l'avait jamais vu aussi épanoui. Il était débarrassé de son mauvais génie. Maintenant qu'il ne le craignait plus, il était fier de l'avoir congédié si vertement, et sans qu'il lui en coûtât rien. Il croyait avoir, à la fois, fait un acte de grand courage et une économie de 3000 francs, deux satisfactions bien douces. Il était fier jusque de sa lâcheté de la veille, qui avait été de l'habileté. Il était délivré d'une autre oppression, de la menace du départ de M. Dubois et d'Inez, si nécessaires à son existence ; il espérait bien conquérir les bonnes grâces du marquis, dont la visite empressée au chalet était d'un heureux présage. Enfin, le résultat demeurait acquis, quoi que l'on pût dire des moyens, il était élu, et à l'unanimité. Ce n'était plus lui qui avait à s'appuyer sur l'influence du marquis ; c'était le marquis de Périgny qui avait à caresser le baron Durand pour se le rendre favorable dans le conseil. Le marquis ou son fils y entrerait sans doute, mais par la petite porte d'un second scrutin disputé, et non point avec l'acclamation du baron Durand. Et tout cela, le baron Durand l'avait obtenu sans bourse délier, sans seulement diminuer l'approvisionnement de sa cave. Franchement il avait bien des motifs d'être fier de lui. Il n'était pas le premier élu dont le résultat avait rendu la mémoire peu scrupuleuse à l'endroit des moyens. L'opinion publique elle-même est indulgente pour le succès. Elle absout volontiers les victorieux.

Le baron Durand eut donc un entrain inusité. Les enfants, délivrés, eux aussi, d'une contrainte, babillaient, et leur mère se gardait bien de les faire taire. On était certain qu'ils ne parleraient pas des élections. A voir l'espèce de gaieté qui régnait, on ne se serait pas douté que les situations fussent aussi critiques. Pépita, cependant, demeurait soucieuse. Ce qui suffisait à l'apaisement de son père ne suffisait pas au sien.

## XX

## SUR UN ARBRE PERCHÉ

Cette matinée avait été, comme on le voit, bien agitée. Il n'y eut rien de particulièrement remarquable pendant le reste de la journée. Au vieux manoir, il fut seulement décidé que le marquis se représenterait en personne aux élections municipales. Raoul, afin de garder une plus entière liberté, refusait absolument de maintenir sa candidature.

Tout était encore une fois suspendu, et il semblait que la semaine dût s'écouler sans événements. M. Dubois, d'humeur ordinairement enjouée, était grave et presque triste. Il était habitué aux manies du baron Durand, qu'il s'amusait à combattre l'une par l'autre. Il les pardonnait comme des faiblesses, comme des infirmités, en raison du grand fonds de loyauté qu'il se plaisait à reconnaître à l'ancien négociant. Elles n'excluaient pas l'estime. C'était cette estime qui venait d'être altérée, et alors que restait-il au baron Durand ? Puis, M. Dubois, par un mouvement violent de dignité personnelle, avait été amené à la brusque résolution de se chercher une autre existence. Il en avait ajourné l'exécution, il n'y avait pas renoncé. Il se demandait encore, non plus sous l'excitation d'une colère, mais plus froidement, si le souci de sa dignité lui permettait de demeurer l'hôte, le commensal et le complaisant salarié de ce personnage bizarre qu'il avait cessé d'estimer. Il roulait donc des projets.

Quand une glace a été brisée, soit celle qui est une merveille de l'industrie, soit celle qu'étend à la surface d'un lac un abaissement de la température, l'art et la nature elle-même sont impuissants à effacer les traces de la rupture. Toutes les habiletés de l'industrie, toutes les intensités de la gelée auront beau resserrer et recoller les morceaux, les fentes seront apparentes et porteront témoignage de l'accident qui a détruit le poli du miroir.

Inez remarquait avec inquiétude qu'il passait des nuages sur le front de son mari. Je crois qu'elle devinait les causes de la préoccupation de M. Dubois. Elle n'osait pas l'interroger.

De tous les personnages de cette histoire, le plus allègre semblait être devenu le baron Durand. Ce n'était pas du calme. Il s'agitait, il riait bruyamment, il faisait danser les enfants sur ses genoux, il leur promettait de leur rapporter des bonbons et des

joujoux la première fois qu'il irait à Paris. Il s'informait si Pépita n'avait pas besoin de robes neuves. Pépita répondait qu'elle n'avait besoin de rien. On n'avait jamais vu ainsi le baron Durand. Lui aussi devait rouler des projets. L'explosion eut lieu le samedi, à la visite matinale du régisseur, et ne fut pas provoquée.

— Hé bien, mon cher Ernest, s'écria-t-il, qu'augurez-vous pour demain ? Le marquis sera nommé, n'est-ce pas ?

— Je le pense, dit M. Dubois. L'intrigue a été dissoute par les mésaventures de l'instituteur, et je ne suppose pas qu'il y ait d'opposition sérieuse. Mais j'ai été tellement trompé dimanche dernier...

— Ne parlez donc plus de cela, mon cher ami, c'est de l'histoire ancienne, et vous êtes trop rancunier. Ce n'est pas ma faute, apparemment, si l'on a voulu me nommer, et je puis me vanter de n'avoir rien dépensé pour cela.

— Ce n'est peut-être pas certain.

— Comment, ce n'est pas certain ? Pas un centime, je vous le jure. Voyez-vous, mon cher ami, quand je serai le collègue du marquis, ce sera le moment de se montrer, et de bien faire les choses. Je serai d'avis que demain la fanfare revint donner une aubade au château...

— Auquel, monsieur ?

La question déconcerta le baron Durand, qui reprit avec embarras :

— Auquel, auquel, mon ami, mais naturellement au mien, puisque c'est moi qui ferais les frais.

— Puisque ce serait le marquis qui serait nommé, il pourrait sembler plus naturel d'aller le féliciter.

— Je n'en suis pas moins le premier élu, et l'on me doit une réparation. Je vous charge d'organiser et de préparer cela. Je payerai ce qu'il faudra. A propos, mes charbonnages du Nord vont toujours bien ?

— Ils ont continué de monter.

— Je le savais. Vous concevez que je ne veux pas servir à ces braves gens les bons vins de Samuel Meyer. Je les réserve pour un grand dîner, donné à tous les conseillers, le dimanche suivant. N'est-ce pas une bonne idée ? Le marquis ne pourra pas refuser, je l'aurai à ma droite...

— Sa place serait à la droite de Mlle Pépita.

— Vous croyez ? c'est qu'il pourrait s'imaginer...

— Et quand il s'imaginerait ?

— Ne mêlons pas tout cela je vous en prie. Vous me brouilleriez les idées, et je renoncerais plutôt à tout. Ce n'est pas le

moment, quand je fais de grandes dépenses... Plus tard, une autre année, s'il faut absolument parler de cela, si ma fille a la sottise de vouloir se marier...

— Une sottise assez commune, qu'a eue sa mère.

— C'est bien différent, c'est moi qui gagnais de l'argent, et elle n'a pas fait une mauvaise affaire. Voyez donc quelle mauvaise affaire ce serait ! Je n'étais pas destiné à être marquis, c'est vrai, et ne me croyais même pas destiné à être le baron Durand... de Chauvry. Nous verrons plus tard... et comprenez bien, mon cher ami, que si cela devait venir, il faudrait laisser M. Raoul s'engager et s'amouracher le plus possible, parce que..., vous comprenez bien...

— Je ne comprends pas.

Le baron Durand baissa la voix en ajoutant finement :

— Parce qu'il ne serait pas exigeant pour la dot.

M. Dubois ne répondit pas. Il aurait craint de s'emporter. Le baron Durand n'aurait cependant pas mérité le brevet d'invention de ce calcul, qu'on a vu employer en maintes circonstances.

— Laissons donc cela, continua le baron Durand. Où en étais-je ? Ah oui, je vous prie d'aller au village, et d'acheter une vingtaine de bouteilles à la Pomme d'Or. C'est bien assez, n'est-ce pas ? Ce sera drôle que je devienne un client de la Pomme d'Or. Et je payerai mieux que ce drôle de maître d'école. Vous ferez bien de répandre en même temps le bruit de mon projet.

— Quel projet ?

— Pour le grand dîner des conseillers, afin que j'aie l'avance sur le marquis.

— Est-ce tout ?

— Comment, si c'est tout ? Nous ne sommes qu'au commencement. Quand je suis lancé, il n'est pas facile de m'arrêter.

M. Dubois pensa que le baron Durand ne se lançait pas souvent. Celui-ci continua :

— Puisque j'économise 3000 francs sur l'instituteur, je vous prie de m'acheter une paire de beaux chevaux, pour atteler à mon landau. Je veux les avoir le plus tôt possible, afin d'aller inviter en cérémonie le marquis et toute sa famille.

— Il vous faut aussi un cocher.

— Sans doute, il me faut un cocher.

— Et un valet de pied.

— Est-ce bien nécessaire à la campagne ?

— On peut s'en passer.

— Je me passerai du valet de pied. Voilà une économie. Ce n'est pas tout. Ce sera bientôt l'ouverture de la chasse, et je n'ai

pas oublié ce que vous m'avez dit. Vous m'achèterez des fusils et des chiens.

— Des cheins d'arrêt ou des chiens courants.

— Est-ce que tous les chiens ne courent pas ? Je n'y entends rien, vous achèterez tout ce qui conviendra pour avoir une belle chasse, à laquelle je puisse inviter le marquis et son fils.

— Alors il vous faut aussi un garde.

— Est-ce bien nécessaire à la campagne ?

— Plus qu'à la ville, monsieur le baron.

— C'est vrai, vous me faite perdre la tête. Et bien, vous m'aurez un garde. Quel dommage que je ne puisse pas faire repeindre avant dimanche les panneaux de mon landeau ! J'irai à Paris lundi, et je verrai si le carrossier ne pourrait pas m'envoyer des ouvriers.

— Est-ce tout, monsieur le baron ?

— Vous trouvez que ce n'est pas encore assez ?

— Je vous ai dit ce qui vous manquera.

— Quoi donc ?

— Un gendre.

— Encore, mon cher Ernest ? On ne fait pas tout la même année. Il sera temps d'y penser l'année prochaine.

— C'est très bien pour vous, monsieur le baron, mais si ces jeunes gens s'avisait d'y penser plus tôt, ce qui ne serait pas très étonnant ? Si par exemple M. Raoul me faisait des allusions, que devrais-je dire ? Devrais-je le décourager ?

Il était assez habile de poser la question de cette manière. Dans les dispositions où était le baron Durand, il lui était difficile de répondre : oui. C'eût été une seconde fois briser les vitres avec le marquis, avec M. Dubois peut-être, et adieu le grand dîner des conseillers !

— Ah ! peste, dit-il, je n'avais pas réfléchi à cela. Il faudrait... non pas le décourager, lui donner des espérances au contraire, mais sans m'engager en rien, de façon à ce que je fusse toujours libre de me retourner, suivant les circonstances...

— Comme vous m'avez fait faire avec le marquis pour votre élection ? Je n'accepte plus des mandats de ce genre, monsieur le baron.

— Allons, Ernest, vous allez encore vous fâcher, vous voyez bien que vous avez eu tort de parler de cela. Je ne peux cependant pas jeter ma fille à la tête du premier venu. Il n'a pas le sou, M. Raoul, il a père et mère, et qu'est-ce qu'il apporterait à ma fille ?

— Il lui apporterait au moins... le bois de la Boulaye, sans que vous eussiez à le payer.

— C'est très juste. Si vous croyez que je n'y pense pas ? Songez donc, mon cher ami, ce que n'ont pu obtenir tous les millions de Samuel Meyer.... Je prolongerais mon avenue, et je poserais ma grande grille d'honneur, qui se rouille sous un hangar, avec ma couronne et mes armes.... Croyez-vous qu'en employant beaucoup de terrassiers et d'ouvriers, et en les faisant travailler jour et nuit, il serait possible d'inaugurer ma grille.... pour le dîner des conseillers ?

— Ah ! mon Dieu, dans huit jours ? Vous voilà plus pressé que moi, monsieur le baron. C'est difficile. Mais, avec de l'argent, rien n'est impossible.

— Je n'en manque pas. Je pourrais ne donner le dîner que dans quinze jours.

— Je vous demande un mois. Il vaudrait mieux n'inaugurer la grille que le jour de la noce.

— Encore la noce. Vous êtes insupportable, mon cher Ernest. Ce sont les noces qui coûtent trop cher, à cause de cet usage ridicule de donner des dots. Sans cela, certainement.... Qu'êtes-vous d'avis que je devrai donner à ma fille, si elle a vraiment la fantaisie de se marier ? Vous concevez que si M. Raoul n'apporte que son mauvais bois de la Boulaye, qui ne vaut rien, il n'a pas le droit d'être exigeant.

ALFRED DE COURCY.

( *La suite prochainement.* )

# SOUHAITS DU NOUVEL AN

---

## A UNE ENFANT

Enfant, que te souhaiterai-je  
En ce jour fait pour tous les vœux ?  
L'innocence ? Elle est dans tes yeux,  
Avec son pur et suave cortège  
De grâce aimable et de naïveté.  
Le bonheur ? Il est de ton âge,  
Et des cœurs vraiment bons, l'immortel apanage.  
Enfant, garde donc ta bonté.

---

## A UNE JEUNE FILLE

Qu'as-tu rêvé pour cet an qui commence ?  
Qu'a désiré ton cœur de dix-huit ans ?  
Je pourrais bien le deviner, je pense,  
Même sans chercher très-longtemps.  
Mais quels que soient du rêve  
Le charme et la beauté,  
Garde qu'il ne t'enlève  
Ta si franche gaité.

ERNEST MARCEAU.

## L'ABBE DE QUEYLUS.

---

(Suite)

Au séjour de l'abbé de Queylus à Québec se rattachent plusieurs événements importants de l'histoire religieuse du pays. Si ce n'est pas lui qui le premier mit en honneur, au Canada, la dévotion à la mère de la très sainte Vierge, comme le dit l'abbé Faillon, au moins répandit-il considérablement cette dévotion. Il présida à la construction de la chapelle de Sainte-Anne de Beaupré ; et cette église devint bientôt, et est encore aujourd'hui, à cause des miracles sans nombre qui s'y opèrent, un lieu de pèlerinage célèbre dans toute l'Amérique du Nord.

C'est lui qui posa la première pierre de l'Eglise du Château-Richer, dédié à Marie, sous le vocable de la Visitation. Il reçut à la profession, dans l'Hôtel-Dieu de Québec, la première fille sauvage qui ait embrassé la vie religieuse au Canada, une jeune Huronne, nommée Geneviève, qui mourut peu de temps après. Enfin il régla une longue et sérieuse querelle survenue entre les Jésuites, la Corporation des habitants et les marguilliers de Québec, à l'occasion d'une somme de six mille livres que ces derniers avaient avancée aux Révérends Pères pour la construction d'un presbytère.

Comme à Paris, à Privas, et dans toutes les missions où il avait été envoyé, l'abbé de Queylus se fit aimer de tous, à Québec, à cause de ses vertus, de son urbanité et de la grande douceur dont il savait tempérer sa fermeté.

Les églises qu'il fit construire montrent l'ascendant qu'il avait pris sur les habitants, et la confiance que ceux-ci reposaient en lui.

L'abbé Faillon, s'autorisant des lettres de Marie de l'Incarna-

tion, de la correspondance du gouverneur d'Argenson, et du journal même des Jésuites, nous dit qu'à Québec il se faisait aimer, non-seulement des personnes de considération, mais aussi « du peuple, envers lequel il se montrait libéral, (l'abbé de Quéylus « était très riche par lui-même) dans ce temps surtout où la misère publique se faisait plus vivement sentir. Les écrits du temps mentionnent aussi avec les plus grands éloges son esprit de justice et sa grande impartialité.

Remarquons, en passant, que son autorité de grand vicaire ne fut contestée de personne, ni à Québec, ni à Montréal.

Le gouverneur d'Ailleboust, chez qui il logeait, à son château Saint-Louis, attendu que les Jésuites avaient continué d'occuper le presbytère, bâti sur leur terrain, semble avoir été son ami particulier ; et la mère Juchereau, supérieure de l'Hotel-Dieu, écrivait plus tard de lui que c'était « un homme de qualité, d'une rare vertu et d'un mérite distingué »

Ces témoignages éclairés et librement accordés, cadrent mal avec les théories de M de Latour et de l'école qui veut faire de M. Queylus, un insubordonné, un vaniteux, un prêtre répréhensible devant Dieu et les hommes, cela tout simplement parce qu'il s'est trouvé, dans les circonstances que nous venons de voir, en contradiction avec le supérieur des Jésuites à Québec, et dans les circonstances que nous verrons plus tard avec Mgr de Laval.

Quoi qu'il en soit du séjour de M. de Queylus à Québec, ce séjour, comme il était facile de le prévoir, fut de courte durée.

Le 11 juillet (1658), un vaisseau français, le *Prince d'Orange*, mouilla dans la rade de Québec. Il amenait Pierre le Voyer, vicomte d'Argenson, nommé pour remplacer d'Ailleboust, l'ami particulier de M. de Queylus, dans les fonctions de gouverneur du Canada, et apportait, en même temps, de la part de l'archevêque de Rouen, des lettres, datées du 30 mars, rétablissant le R. P. DeQuen dans les fonctions de grand vicaire de Québec. M. Queylus restait grand vicaire de Montréal. Ces lettres avaient été accordées à la demande expresse des Pères Jésuites.

Cet arrangement était certainement le plus sage ; mais n'eût-il pas mieux valu dès le principe, le 29 juillet de l'année précédente, laisser M. de Queylus monter directement à Montréal, comme il en avait arrêté le dessein, et ne pas l'obliger à montrer ses lettres de grand vicaire, lesquelles, une fois exhibées, obligeaient le porteur à les faire respecter, que d'ourdir toutes ces complications pour en arriver finalement au même résultat ?

Quoi qu'il en soit M. de Queylus, ayant été juridiquement et solennellement informé, par les révérends Pères, le 8 du mois

suisant (août,) de la révocation d'une partie de ses pouvoirs, s'embarqua pour Montréal, le 21 du même mois, en compagnie de soixante personnes, qui lui firent escorte jusque chez lui.

Rien ne montre mieux la haute estime dans laquelle M. de Queylus était tenu à Québec, que cet empressement spontané de toute une population à l'accompagner, à travers mille dangers pendant une distance aussi longue, si l'on considère surtout que plusieurs de ces personnes, par amour pour lui, se fixèrent à Montréal. Cette garde d'honneur ne se composait pas seulement des gens du peuple, duquel il était profondément aimé, mais aussi de M. et de madame d'Ailleboust, et d'autres personnes distinguées. M. d'Argenson lui-même, le nouveau gouverneur, aurait voulu l'accompagner avec les autres. C'est du moins ce qu'il écrivit à M. de Fancamp. Il avait apparemment eu le temps de se mieux renseigner sur M. de Queylus, et probablement de l'apprécier par lui-même.

Ce qui prouve peut-être encore mieux, que le témoignage de la mère Juchereau et celui des deux gouverneurs, d'Ailleboust et d'Argenson, mieux que l'hommage éclatant de toute la population laïque de Québec, quel saint et digne prêtre était l'abbé de Queylus, et jusqu'à quel point son départ fut regretté, c'est le fait que les chapelains des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu quittèrent Québec, voyant que M. de Queylus le quittait. Point de doute sur le motif qui les fit partir. « Le départ de l'abbé de Queylus, écrit M. d'Argenson lui-même, a un peu *alarmé* le pays, d'autant que ce qu'il y avait de *prêtres séculiers ont quitté*, à la réserve de deux autres. »

S'il pouvait, après ces témoignages, rester encore quelque doute sur la cause qui déterminait le départ des prêtres séculiers de Québec, j'ajouterais que M. Vignal, prêtre d'une vertu solide, et tout particulièrement dévoué aux Ursulines, dont il était, depuis longtemps, le chapelain, et auxquelles il avait légué une partie de ses biens, entra aussitôt au séminaire de Saint Sulpice de Paris et vint, l'année suivante, retrouver M. de Queylus à Montréal.

Parce que l'abbé de Queylus doit être en tous points justifié de son séjour à la cure de Québec, il ne faudrait pas, à cause de cela, être trop rigoureux à l'endroit des RR. PP. Jésuites. Ceux-ci désiraient, tout autant que les Sulpiciens, le bien spirituel du Canada; ils avaient plus d'une fois payé de leur sang leur zèle ardent pour la conversion des âmes; parmi les missionnaires, ils étaient les plus anciens et de beaucoup les plus nombreux; ils connaissaient, par conséquent, aussi bien, sinon mieux que personne, ce qui convenait dans l'intérêt de la religion; et,

en demandant pour l'un des leurs, le R. P. De Quen, des lettres de grand vicaire, ils ne faisaient rien que ce qu'ils avaient droit de faire.

Mon intention, dans cette étude, étant d'examiner les points les plus controversés de la carrière de M. de Queylus, je n'entrerai point dans le détail des événements et des choses auxquels il prit une si large part, à Montréal, pendant le séjour qu'il fit dans cette ville naissante, en qualité de supérieur de la maison de S. Sulpice. Son histoire se rattache intimement à celle de M. de Maisonneuve, de la sœur Bourgeois, de Mlle Mance, et des braves qui, appuyés de ceux de Québec, sauvèrent plus d'une fois, à cet avant poste dangereux, la colonie tout entière.

Nous touchons à l'arrivée de Mgr Laval à Québec, le 16 juin de l'année suivante 1659.

Le lecteur s'étonnera sans doute du long intervalle qui sépare l'élection de M. de Laval au siège futur de Québec, en février 1657, et son arrivée, en juin, 1659,

Ces lenteurs furent le résultat d'oppositions, de restrictions mentales, de réclamations et d'intrigues, dont ceux qui connaissent à fond l'histoire actuelle de la fondation de la succursale Laval à Montréal, se feraient à peine une juste idée. Ajoutons que les prétentions de l'église gallicane, appuyées par les parlements, jetaient alors, la plus grande confusion dans les affaires ecclésiastiques du royaume, à tel point que l'action du pape dans le choix et la consécration d'un évêque, dans la France républicaine et infidèle d'aujourd'hui, est souvent, en pratique du moins, libre et dégagée, comparativement à ce qu'elle était à cette époque et à presque toutes les époques, sous les rois très chrétiens de France.

Pour ce qui est de la création du siège épiscopal de Québec, la question se trouvait, à part tous ces obstacles, embarrassée des prétentions tenaces de l'archevêque de Rouen sur le gouvernement des âmes, dans la colonie.

Donc, après de nombreuses tentatives d'établissement d'un évêché au Canada, lesquelles pour une cause ou pour une autre, avaient toutes échouées, la première ayant été faite, en 1635, en faveur d'un Récollet; la seconde, en 1645, en faveur de l'abbé Legauffre, un Sulpicien; la troisième en 1646, combattue à ce que dit l'abbé Faillon, par les RR. PP. Jésuites, et la quatrième en 1657, en faveur de M. de Queylus; nous avons vu que M. de Laval, protégé par les confesseurs de la reine mère, avait été accepté, en janvier 1657.

La reine, qui tenait à ce que le futur évêque fût « agréable aux Jésuites », avait d'abord jeté les yeux sur un père de la Société,

le P. Paul le Jeune. Mais les Jésuites, dont la règle est de n'accepter l'épiscopat pour aucun des leurs, proposèrent François de Laval de Montigny, prêtre très vertueux, de haute naissance, et déjà élu évêque pour la Cochinchine, en 1651, alors qu'il n'avait que vingt-neuf ans, mais qui ne fut pas consacré pour cause de certaines oppositions. Les oppositions, aussi bien que les recommandations à dignité d'évêque ou de cardinal, sortaient de partout, à cette époque, et les plus mystérieuses étaient souvent les plus puissantes. « Sans faire partie de la compagnie de « Jésus, dit l'abbé Faillon, M. de Laval lui était très cordialement « attaché, et quoique naturellement rigide et austère, il suivait « volontiers les sentiments des religieux de cette Société. »

C'est, à n'en pas douter, ce qui fit prévaloir sa recommandation.

Louis XIV, qui ne s'était pas encore emparé définitivement de l'Etat et de la nation, n'ayant que quatorze ans à peine, se prit tout à coup, et cela vraisemblablement contre l'avis de son premier ministre, Mazarin, lequel favorisait M. de Queylus, d'un zèle impétueux pour la nomination de M. de Laval. Il fit intervenir ses ambassadeurs comme pour une grave affaire d'Etat, intéressa tout le Sacré Collège, écrivit des lettres autographes à six cardinaux de Rome, et, naturellement, au Saint-Père lui-même. Nous avons encore la plupart de ces lettres. Il ne voulait rien moins que la création d'un siège épiscopal, d'un évêché, à Québec. Son zèle excessif l'égara. C'était un vicariat apostolique qu'il fallait demander. De plus, il présenta son protégé sous le titre de *Père François de Laval*. Cette singulière ignorance de l'homme qu'il recommandait et de la chose dont il s'agissait, fut, comme nous l'avons vu précédemment, la cause du premier retard.

Ces difficultés et d'autres encore furent bientôt écartées.

Cependant il est une condition sur laquelle le roi de France insistait, c'est que le nouvel élu fût un évêque bel et bien muni d'un évêché, et non pas un évêque *in partibus*. De son côté, la Propagande, considérant qu'il s'agissait de la création du premier siège épiscopal de l'Amérique du Nord, était du même avis. Elle penchait même pour la création d'une église métropolitaine, à Québec, sous le titre d'archevêché de Saint-Louis, et adressa, à ce sujet, un long mémoire à Alexandre VII.

Mais avant tout on ne voulait point, de part ni d'autre, de vicaire apostolique ou d'évêque révocable, parce que cela ne suffisait pas aux besoins spirituels de la colonie, et ne présentait pas un caractère de stabilité suffisante.

Alexandre VII, ayant sous les yeux une lettre collective des évêques de France, qui se plaignaient de ce que nombre de per-

sonnes indignes et scandaleuses, arrivaient par ruse et par intrigue à se faire nommer évêques *in partibus* avait très sérieusement résolu de mettre fin à ces abus.

Or il arriva que ce fut précisément un titre d'évêque *in partibus* qui fut octroyé à M. de Laval, par la Bulle du 3 juin 1658, et cela à la demande expresse du roi de France, c'est-à-dire de la reine.

Voici comment s'explique, pour ce qui concerne Mgr Laval, ce revirement radical d'opinion chez le pape et le roi.

Pendant les seize mois qui s'étaient écoulés depuis présentation faite au pape par Louis XIV, du Père François de Montigny-Laval pour être évêque du Canada, avaient surgi, à Québec, les difficultés que nous avons vues, entre le père DeQuen et l'abbé Queylus. Or les Pères Jésuites avaient-ils jugé par ce fait là — l'abbé Faillon m'a l'air d'écrire à ce sujet tout le contraire de sa pensée — que M. de Laval, quoiqu'il leur fût « très cordialement attaché, » et qu'il suivit « volontiers leurs sentiments, » ne leur offrait pas de garanties suffisantes ? Le prétexte allégué fut la crainte que « la dignité épiscopale ne fût pas honorée avec le respect qui lui était dû, et que l'Eglise n'en reçût quelque désavantage. » En conséquence, au lieu d'un évêché fixe, ils lui firent tenir une nomination *in partibus infidelium*, c'est-à-dire, révoicable.

A cette nouvelle, les évêques de France s'émurent. Ils crurent à une supercherie, et que la bulle avait été obtenue subrepticement. A leur tête se faisait remarquer l'archevêque de Rouen. Comme il était dit, à la fin de la Bulle, que M. de Laval serait dans peu de temps nommé vicaire apostolique du Canada, l'archevêque vit là un empiétement sur ses droits. Son zèle à faire de l'opposition au nouveau titulaire de Petrée, se développa, en raison de son mécontentement. En conséquence, plusieurs prélats, l'archevêque de Rouen entre autres, se réunirent à Paris, le 25 de septembre, 1658, et écrivirent, du consentement du cardinal Mazarin, une lettre circulaire à tous les évêques de France, les mettant en garde contre M. de Laval, et les priant de ne pas lui imposer les mains, avant de s'être assurés que les bulles dont il était porteur n'avaient pas été obtenues par surprise.

Ce qui semblait confirmer les soupçons des évêques, c'est que les bulles papales n'avaient pas été communiquées au chancelier de France pour être enregistrées, et qu'on avait omis de se munir d'une patente royale, comme cela se pratiquait en pareil cas, dans le royaume, de temps immémorial.

Après l'intervention très légitime des évêques, vint l'inter-

vention fort illégitime des parlements. Celui de Rouen, sous la juridiction duquel la colonie était placée, fut le premier à se distinguer, en rendant un arrêt, le 3 octobre, par lequel il était défendu à M. de Laval d'exercer les fonctions de vicaire apostolique dans la Nouvelle-France.

Cette ingérence de l'autorité civile dans les affaires ecclésiastiques, semblerait aujourd'hui, avec raison, un étrange abus. La chose, à cette époque, devenait fort ordinaire en France, étant le développement des idées gallicanes.

Malgré la lettre circulaire du 25 septembre, le nonce papal, appuyé de la reine-mère, trouva deux évêques qui consentirent à imposer les mains à M. de Laval, l'évêque de Rodez et celui de Toul.

La consécration se fit avec beaucoup de mystère ; le bruit s'en répandit néanmoins. Aussitôt, le 16 janvier 1659, le parlement de Paris rendit un arrêt défendant, à son tour, au vicaire apostolique, d'exercer ses nouvelles fonctions, avant de s'être mis en règle avec la chancellerie du royaume.

De son côté, le parlement de Rouen rendit un second arrêt, le 23 du même mois, en confirmation du premier.

La situation de M. de Laval finit cependant par se régulariser, en ce sens que les cours de Rome et de France en arrivèrent, après une longue série de négociations et d'échanges de notes, à une entente, par laquelle le roi agréa purement et simplement l'abbé de Laval comme vicaire apostolique du Canada, sans vouloir néanmoins, malgré les instances du Nonce, désavouer les arrêts de ses deux parlements. Le pape, en conséquence, expédia une nouvelle bulle, et le roi accorda des lettres patentes.

Le conflit se fut terminé là, s'il n'y avait eu d'autres intérêts à sauvegarder, tout un passé à couvrir. Les Jésuites et les Sulpiciens avaient exercé le ministère dans la Nouvelle-France, les premiers, depuis 1632, et les seconds, depuis 1657, sans autres pouvoirs que ceux qu'ils tenaient de l'archevêque de Rouen. Il importait donc grandement de faire légitimer par Rome ces pouvoirs, dans le cas possible où ils n'eussent pas été absolument légitimes.

Pour y arriver, ceux qui avaient obtenus les bulles firent ajouter, dans la dernière, que *Québec était dans le diocèse de Rouen*.

C'était fermer une porte pour en ouvrir une autre. L'archevêque se prévalut du fait, constaté par le pape, que Québec relevait de son diocèse, pour y maintenir plus fortement que jamais sa juridiction. Assimilant la mission d'un vicaire apostolique à celle d'un *légal a latere*, laquelle ne change rien à l'autorité

existante dans un diocèse, ni aux droits de l'Ordinaire, il voulut que M. de Queylus continuât, on pût continuer d'exercer au Canada ses fonctions de grand vicaire, sans préjudice aux pouvoirs extraordinaires du légat apostolique. Il écrivit à ce sujet au cardinal de Mazarin une lettre énergique, le 3 mars, et le Cardinal semble être, de ce moment, intervenu sérieusement dans la question.

Dans tous les cas, les lettres patentes du roi, données le 27 du même mois, furent rédigées dans le sens des prétentions de l'archevêque de Rouen.

Cette patente qui respire d'ailleurs la plus suave piété, après avoir exprimé un grand regret de ce que le Saint Père n'eût pas érigé, à Québec, un siège épiscopal, comme le roi le lui avait demandé *d'abord*, se termine par ces paroles, qui montrent que la cour, fatiguée de tant de contradictions et d'atermoiemens, était résolue d'en finir.

« Nous avons, dit le roi, de notre autorité royale, déclaré, et « nous déclarons par ces présentes, signées de notre main, que « nous voulons et qu'il nous plaît que le sieur de Laval de Mont- « tigny, évêque de Petrée, soit reconnu par tous nos sujets, dans « les dites provinces (de la Nouvelle France) pour faire les fonc- « tions épiscopales, sans préjudice des droits de la juridiction or- « dinaire ; et cela en attendant l'érection d'un évêché, dont le « titulaire sera suffragant de l'archevêque de Rouen, du consen- « tement irrévocable duquel nous avons accepté la dite dispo- « sition de notre Saint-Père le Pape ; car tel est notre bon plaisir. »

Ainsi non seulement l'archevêque de Rouen était reconnu, confirmé Ordinaire de la Nouvelle-France, mais, par cette patente, il était arrêté que le futur évêque de Québec serait son suffragant. D'entortillée qu'elle était auparavant, la situation devenait illogique, absurde.

Rome dut, cependant, accepter ces conditions, quelque dérogatoires qu'elles fussent aux droits du Saint-Siège, et quoiqu'elles donnassent à l'archevêque de Rouen une autorité excessive.

Si, comme le voulaient, dans le principe, les évêques de France, la compagnie de Montréal, Mazarin et le roi, d'accord jusque-là avec la Congrégation de la Propagande et le pape, on eût érigé, au Canada, un siège épiscopal, ou métropolitain, fixe, inamovible, avec un évêque titulaire, au lieu de nommer un vicaire apostolique révocable, toute question de juridiction eût été tranchée du coup, et Mgr de Laval eût été installé, depuis deux ans, sur son siège de Québec, dans la jouissance de la paix et la plénitude de son autorité épiscopale. Mais au lieu d'un évêché, il n'avait qu'un

vicariat, et encore ce vicariat, qu'il tenait de Rome, se trouvait-il en conflit avec les prétentions, maintenant confirmées en haut lieu de l'archevêque de Rouen.

C'est dans ces circonstances, et avec une définition de juridiction aussi illogique, que Mgr de Laval partit pour Québec, où il arriva, le 16 juin de la même année 1659, plus de deux ans, après avoir été appelé au siège épiscopal de cette ville.

Il arrivait à Québec « sous le titre étranger d'évêque de Petrée, » pour me servir de l'expression de la supérieure de l'Hôtel-Dieu. De plus les lettres patentes du roi et la bulle du pape, qu'il fallut publier, mentionnaient, les premières, que l'autorité de M. de Laval était sans préjudice des droits de la juridiction ordinaire de l'archevêque de Rouen, et la seconde, que Québec était dans le diocèse de Rouen. Si la situation était mal définie en Europe, elle l'était davantage au Canada, on en conviendra. Aussi les communautés religieuses, qu'on ne taxera pas d'opposition au Saint-Siège, ni « d'ambition personnelle » furent-elles excessivement perplexes. « A peine M. de Laval fut-il débarqué, dit la mère Ju-  
« chereau, qu'il y eut plusieurs discussions pour savoir à qui les  
« communautés obéiraient, et nous nous trouvâmes assez embar-  
« rassées. Car M. l'abbé de Queylus avait les pouvoirs de Mgr l'ar-  
« chevêque de Rouen, qui jusqu'alors avait été reconnu pour le  
« supérieur du pays, et bien des personnes disaient que cet arche-  
« vêque était au-dessus de Mgr de Laval, qui n'était que vicaire  
« apostolique. »

PASCAL POIRIER.

(A continuer.)